

Observatoire statistique de l'Île-de-France

Année 2022

Numéro 15



Directeur de la publication : Didier Malric, directeur de l'Urssaf Île-de-France

Rédacteur : Matthieu Goussot

Département Statistiques Urssaf Île-de-France : stats.idf@urssaf.fr

Réalisation : Service PAO Urssaf Île-de-France

Dépôt légal : en cours - ISSN : en cours



Sommaire

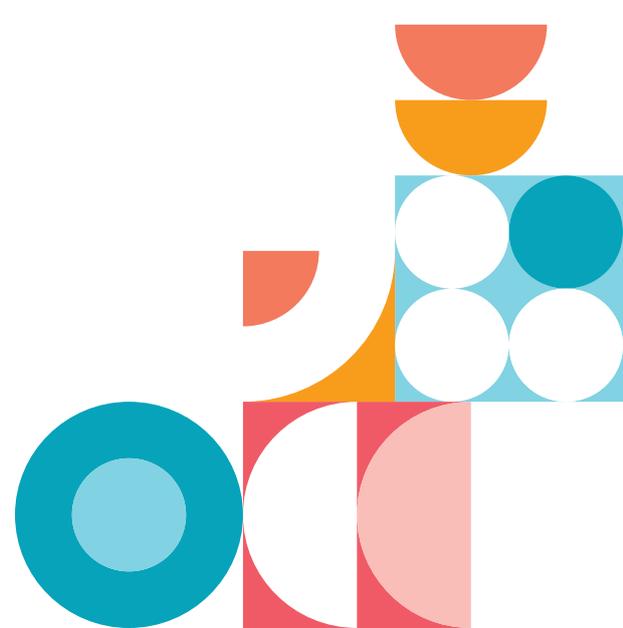
Chiffres Île-de-France

avec tableaux comparatifs entre les départements

1 - Les établissements, effectifs et masses salariales dans le secteur privé	3
2 - Les déclarations préalables à l'embauche	11
3 - Les exonérations	15

Chiffres départementaux

Paris (75)	21
Seine-et-Marne (77)	27
Yvelines (78)	33
Essonne (91)	39
Hauts-de-Seine (92)	45
Seine-Saint-Denis (93)	51
Val-de-Marne (94)	57
Val-d'Oise (95)	63



À propos des données

Au fil des formalités réalisées par les personnes physiques ou morales qui déclarent et paient des cotisations et des contributions sociales, ainsi que dans le cadre de ses missions complémentaires (lutte contre le travail illégal, politique d'allègement et d'exonérations sociales, etc.), l'Urssaf Île-de-France collecte des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail en Île-de-France.

Ces informations chiffrées sont mises à disposition des acteurs socioéconomiques pour une prise de décision éclairée : préfectures, conseil régional, conseils départementaux, chambres de commerce et d'industrie, mairies, Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de Sécurité sociale (MNC)...

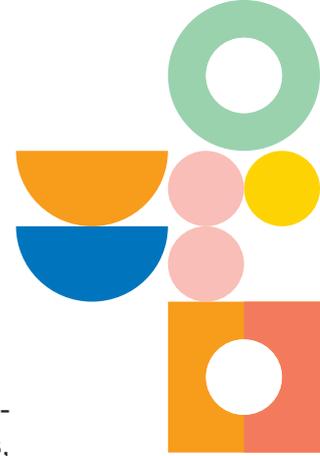
L'Urssaf Île-de-France met également son expertise au service de la Caisse nationale des Urssaf, qui centralise les informations du réseau des Urssaf puis intervient auprès des autorités nationales et européennes.

La présente publication s'appuie sur les données de la base Séquoia qui centralise depuis janvier 1997 les effectifs et les assiettes salariales issus des obligations déclaratives des employeurs : le bordereau récapitulatif des cotisations (BRC), et la déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue au BRC.

La définition du champ du secteur privé correspond à celle retenue dans le cadre du partenariat Urssaf-Insee-Dares selon la définition de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP). Elle couvre l'ensemble des cotisants du champ concurrentiel affiliés au régime général, domiciliés en France, hors agriculture, sylviculture et pêche (secteur AZ, qui relève en grande partie de la Mutualité sociale agricole), hors activités extraterritoriales (UZ) et hors salariés des particuliers employeurs, en France.

La présente publication mobilise les données d'effectifs intérimaires produites par la Dares. Les données ne sont pas désaisonnalisées dans cet observatoire. Les niveaux peuvent donc être légèrement différents de ceux de la note de conjoncture trimestrielle StatUR Île-de-France.

AVERTISSEMENT : À compter de l'observatoire n°15, les séries d'effectifs salariés intègrent les effectifs apprentis. Cette intégration modifie légèrement les évolutions annuelles et les niveaux publiés les années antérieures.



La masse salariale (assiette déplafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarées au titre de la période d'emploi étudiée.

Dans cet observatoire, la masse salariale présentée est agrégée sur l'année.

L'effectif salarié est mesuré en fin de mois. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf.

Dans cet observatoire, l'effectif présenté est l'effectif moyen annuel. Il est calculé en sommant les douze effectifs à chaque fin de mois puis en divisant par douze.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale à l'effectif. Il est habituellement calculé de façon mensuel ou trimestrielle. Or dans cet observatoire, le SMPT utilisé est annuel. Il est calculé en rapportant la masse salariale à l'effectif moyen annuel, en divisant par 12 pour parvenir à une grandeur mensuelle. Ce SMPT présente l'avantage de lisser les primes sur l'ensemble de l'année.

AVERTISSEMENT : Le recours aux dispositifs de chômage partiel et d'arrêts maladie a substitué aux salaires des indemnités non-soumises à cotisations sociales et donc non comptabilisées dans l'assiette salariale. Cela biaise ainsi le calcul du SMPT qui s'en trouve minoré.

Le nombre d'établissements prend en compte les établissements qui présentent une assiette salariale non nulle lors du dernier mois de l'année.

Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) regroupent six formalités administratives liées à l'embauche. Ces déclarations permettent le suivi économique de l'embauche des salariés, car elles contiennent des informations obligatoires sur le type de contrat, le sexe et l'âge de l'embauché.

Les DPAE prises en compte correspondent aux déclarations pour des dates d'embauche comprises dans la période étudiée.

Cet observatoire reprend en partie les informations diffusées dans le Bilan embauche 2022, disponible sur notre site (<https://urstart-idf.fr>) ou sur demande.

Les exonérations sont également issues de la DSN. Les exonérations correspondent à l'ensemble des cotisations exonérées, qu'elles soient compensées ou non par l'État. Il est à noter que les données chiffrées de cette publication sont différentes de celles recensées dans les comptes de la Sécurité sociale. En effet, sont présentées ici les exonérations mesurées de janvier à décembre, se rapportant aux déclarations du mois ou du trimestre précédent. Il ne s'agit donc pas de données en droits constatés qui neutralisent ce décalage par la prise en compte des produits à recevoir.

Lexique

CDD : Contrat à durée déterminée

CDI : Contrat à durée indéterminée

Dares : Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques

DPAE : Déclaration préalable à l'embauche

Insee : Institut national de la statistique et des études économiques

MSA : Mutualité sociale agricole

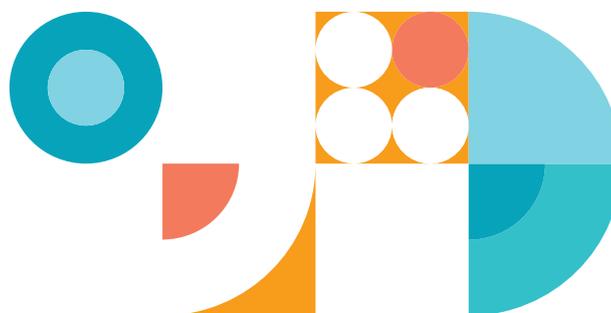
NCA : Non classés ailleurs

Smic : Salaire minimum interprofessionnel de croissance

SMPT : Salaire moyen par tête

Urssaf : Union de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales

ZFU : Zone franche urbaine

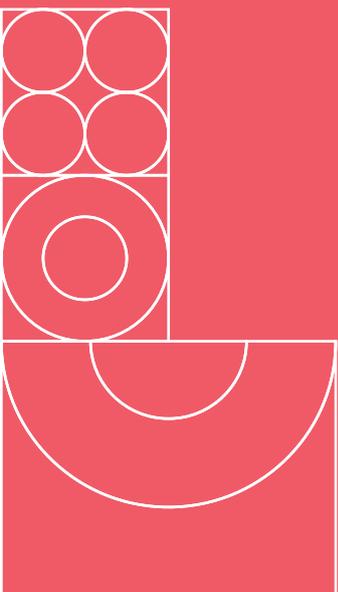
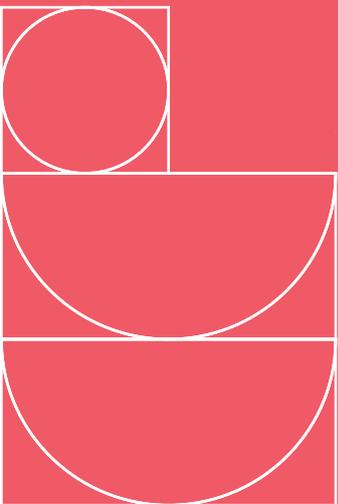
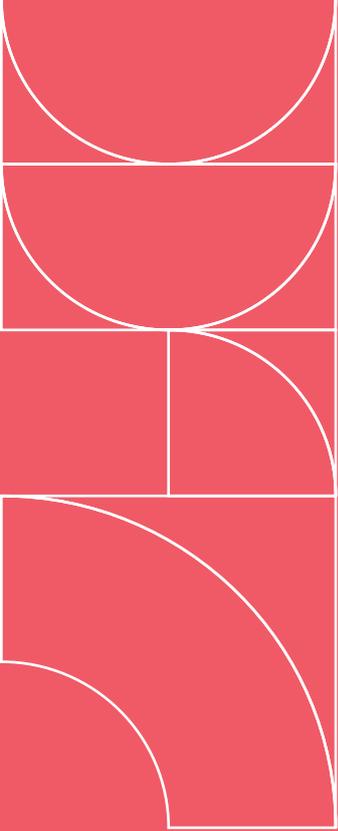




Chiffres Île-de-France

Avec tableaux comparatifs
entre les départements

Île-de-France



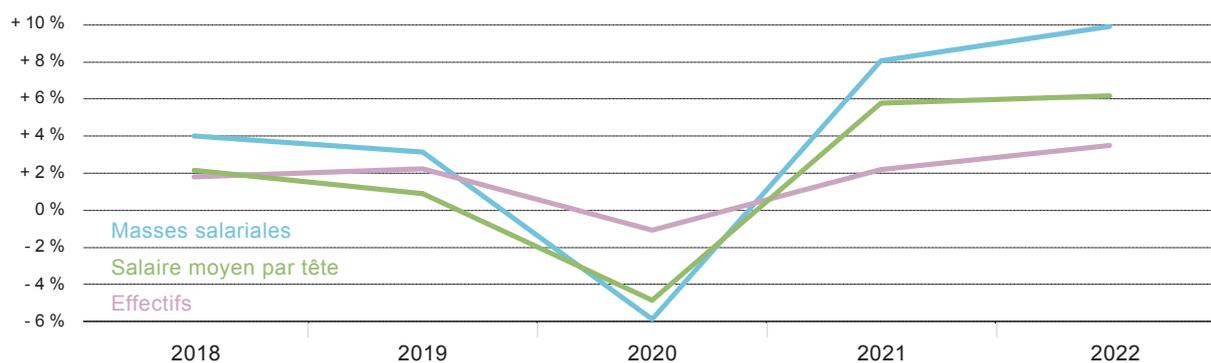
Les établissements, effectifs et masses salariales dans le secteur privé

Établissements, effectifs et masses salariales : évolutions comparées

	Niveau 2022	Évolution annuelle					Évolution sur 5 ans 2022/2017
		2018	2019	2020	2021	2022	
Masse salariale (en millions d'€)	219 533	+ 4,0 %	+ 3,1 %	- 5,9 %	+ 8,1 %	+ 9,9 %	+ 19,9 %
Effectifs salariés (en milliers)	5 061,8	+ 1,8 %	+ 2,2 %	- 1,1 %	+ 2,2 %	+ 3,5 %	+ 8,9 %
Salaire moyen par tête (SMPT en €)	3 614	+ 2,2 %	+ 0,9 %	- 4,8 %	+ 5,8 %	+ 6,2 %	+ 10,1 %
Établissements	427 233	+ 0,6 %	+ 2,2 %	+ 0,6 %	+ 3,5 %	+ 1,3 %	+ 8,4 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Évolution en glissement annuel des effectifs, masses salariales et du salaire moyen par tête



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

En 2022, l'emploi dans le secteur privé en Île-de-France augmente de 3,5 % en moyenne par rapport à 2021. Les activités franciliennes ont été plus durement touchées que celles des autres régions par la crise sanitaire et ont mis globalement plus de temps à retrouver leur niveau d'avant crise. L'hébergement et restauration ou les activités récréatives ont achevé leur rattrapage en 2022. Les activités les moins touchées par la crise sanitaire, comme les activités informatiques ou le conseil, constituent une nouvelle fois un solide moteur de croissance de l'emploi en 2022. Ainsi la progression enregistrée représente un gain net moyen de 171 900 emplois durant l'année 2022. Le nombre total des effectifs salariés s'élève ainsi à 5,062 millions.

Le recours aux dispositifs de chômage partiel et d'arrêts maladie a retrouvé un niveau bas en 2022. Ces dispositifs ont pour conséquence de substituer aux salaires des indemnités non-soumises à cotisations sociales et donc non comptabilisées dans l'assiette salariale. Cet effet associé à celui de la hausse du nombre de salariés et de forte revalorisation salariale induit une hausse annuelle de la masse salariale des entreprises franciliennes du secteur privé de 9,9 % par rapport à 2021.

Le salaire moyen par tête (SMPT) francilien augmente fortement du fait de la hausse généralisée des salaires. Avec une hausse de 6,2 % sur un an, il s'élève à 3 614 euros.

Le nombre d'établissements en région parisienne augmente de 1,3 %, soit 5 500 établissements créés en 2022.

Répartition par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		Établissements		Effectifs (en milliers)		Masses salariales (en millions d'€)	
		2022	Évolution 2022/2021	2022	Évolution 2022/2021	2022	Évolution 2022/2021
BZ	Industries extractives	100	+ 0,0 %	2,4	+ 0,9 %	154	+ 2,4 %
CA	Industries agro-alimentaires	5 844	+ 1,6 %	58,7	+ 3,1 %	1 791	+ 6,0 %
CB	Habillement, textile et cuir	1 323	- 2,7 %	17,4	+ 7,7 %	778	+ 16,8 %
CC	Bois et papier	1 119	- 4,9 %	12,3	- 2,6 %	530	+ 4,8 %
CD	Cokéfaction et raffinage	11	+ 0,0 %	1,4	- 1,4 %	93	+ 7,1 %
CE	Industrie chimique	462	- 1,3 %	27,6	+ 4,5 %	1 800	+ 8,5 %
CF	Industrie pharmaceutique	119	- 0,8 %	16,0	+ 3,4 %	1 120	+ 9,4 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	752	+ 0,8 %	17,9	- 3,0 %	872	- 3,7 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	1 337	- 2,7 %	22,9	- 1,1 %	997	+ 3,5 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	488	- 4,3 %	37,3	+ 1,1 %	2 356	+ 4,6 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	309	- 2,8 %	11,0	- 1,1 %	684	+ 4,1 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	509	- 0,6 %	14,0	- 1,8 %	739	- 0,1 %
CL	Fabrication de matériels de transport	253	+ 0,4 %	67,0	- 2,6 %	4 322	+ 5,4 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	3 122	+ 1,0 %	43,1	+ 1,6 %	2 025	+ 6,8 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	404	+ 0,2 %	43,4	+ 0,8 %	2 715	+ 3,3 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	951	+ 3,0 %	30,6	+ 0,6 %	1 193	+ 5,3 %
FZ	Construction	45 516	+ 1,5 %	356,9	+ 1,3 %	11 070	+ 4,0 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	77 920	+ 0,5 %	737,2	+ 2,2 %	29 153	+ 7,7 %
HZ	Transports et entreposage	15 598	+ 0,4 %	384,5	+ 0,9 %	14 550	+ 9,2 %
IZ	Hébergement et restauration	40 206	+ 0,3 %	346,0	+ 7,6 %	8 553	+ 45,7 %
JA	Édition et audiovisuel	10 470	+ 2,0 %	148,3	+ 4,9 %	8 985	+ 8,6 %
JB	Télécommunications	1 219	- 3,6 %	57,8	- 2,4 %	3 302	+ 1,1 %
JC	Activités informatiques	16 852	+ 7,8 %	278,6	+ 8,6 %	16 884	+ 12,0 %
KZ	Activités financières et d'assurance	18 995	+ 1,9 %	320,6	+ 2,0 %	24 326	+ 9,1 %
LZ	Activités immobilières	14 056	+ 0,7 %	83,4	+ 2,1 %	3 584	+ 6,7 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	44 824	+ 4,1 %	458,5	+ 5,3 %	28 510	+ 9,5 %
MB	Recherche et développement	1 006	+ 0,8 %	44,6	+ 2,7 %	2 644	+ 5,6 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	8 681	+ 1,4 %	96,4	+ 3,8 %	5 122	+ 10,0 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	48 740	- 0,8 %	621,0	+ 5,3 %	18 716	+ 13,4 %
OZ	Administration publique	389	- 1,5 %	42,7	- 2,4 %	1 771	+ 0,7 %
PZ	Enseignement	8 139	+ 2,9 %	98,6	+ 5,1 %	2 996	+ 9,8 %
QA	Activités pour la santé humaine	11 525	+ 0,9 %	118,0	+ 2,2 %	4 310	+ 6,5 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	8 397	+ 3,4 %	213,8	+ 2,5 %	5 352	+ 7,9 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	12 242	+ 0,8 %	100,4	+ 12,0 %	3 736	+ 33,1 %
SZ	Autres activités de services	25 355	+ 1,0 %	131,3	+ 3,0 %	3 799	+ 9,0 %
TOTAL		427 233	+ 1,3 %	5 061,8	+ 3,5 %	219 533	+ 9,9 %
Industrie		17 103	- 0,1 %	423,2	+ 0,7 %	22 168	+ 5,3 %
Construction		45 516	+ 1,5 %	356,9	+ 1,3 %	11 070	+ 4,0 %
Tertiaire		364 614	+ 1,3 %	4 281,7	+ 4,0 %	186 294	+ 10,9 %
Dont	Tertiaire hors intérim	363 052	+ 1,3 %	4 153,1	+ 3,9 %	182 377	+ 10,9 %
	Intérim	1 562	+ 2,8 %	128,6	+ 6,0 %	3 918	+ 11,4 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Le tertiaire hors intérim poursuit son rebond

L'emploi dans le tertiaire hors intérim est en augmentation de 3,9 % en moyenne sur l'année (+ 157 000 emplois nets créés). La hausse de ce grand secteur qui représente 85,0 % des emplois privés d'Île-de-France s'explique en grande partie par la levée progressive puis la disparition des restrictions sanitaires au cours de l'année 2022 qui ont permis à des secteurs clés de reprendre un niveau élevé, comme l'hébergement et la restauration ou les activités récréatives. En parallèle, d'autres secteurs peu touchés par les réductions sanitaires ont poursuivi leur développement, telles les activités informatiques et les activités de conseil.

La construction progresse encore

Le nombre de salariés dans la construction affiche en moyenne une hausse de 1,3 % comparée à 2021. Le secteur peu impacté par la crise sanitaire a poursuivi son expansion et continue de profiter d'un environnement favorable grâce aux investissements publics et privés, réalisés notamment dans le cadre du Grand Paris Express et des jeux Olympiques d'été de 2024.

L'industrie francilienne résiste

Les emplois industriels franciliens augmentent en 2022 (+ 0,7 %) à l'inverse de la tendance des dernières années. Les secteurs qui ont le plus crû dans l'année sont l'habillement (+ 7,7 %), l'industrie chimique (+ 4,5 %) et l'industrie pharmaceutique (+ 3,4 %).

Les difficultés d'approvisionnement ont commencé à se résorber en fin d'année 2022 mais elles ont impacté l'emploi moyen de la fabrication de matériels de transport (- 2,6 %) une nouvelle fois.

L'intérim accompagne la hausse

En 2022, l'intérim a progressé (+ 6,0 %). Le secteur a accompagné la reprise économique sans parvenir à récupérer son niveau d'avant crise. Le contexte économique incertain avec une croissance atone et des taux d'intérêts élevés incite les employeurs à une certaine prudence dans ce secteur qui reflète souvent les anticipations des entreprises.

Le nombre d'établissements

Répartition des établissements par département

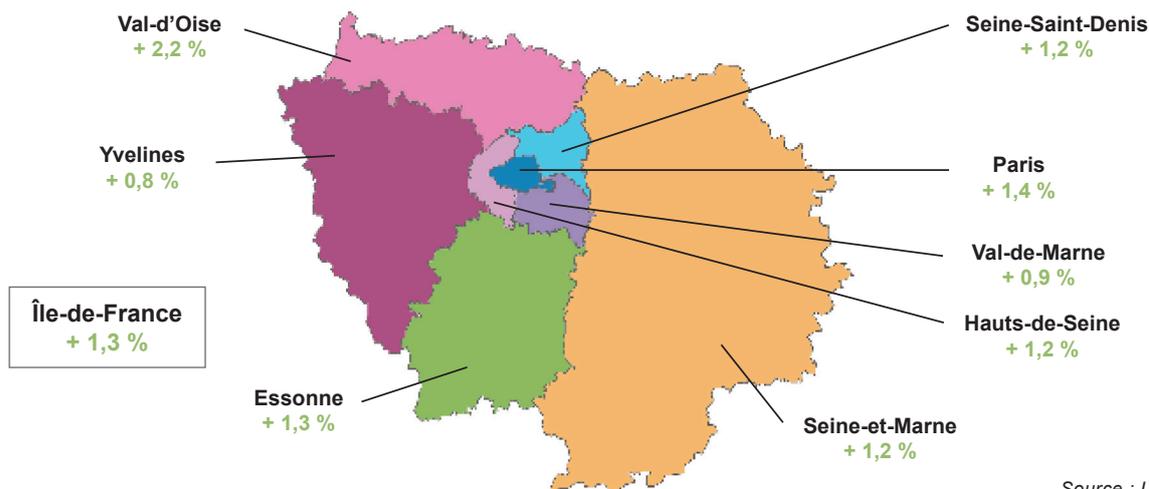
	2021	2022	Poids département
Paris	162 611	164 941	38,6 %
Seine-et-Marne	33 933	34 348	8,0 %
Yvelines	35 210	35 484	8,3 %
Essonne	30 007	30 392	7,1 %
Hauts-de-Seine	51 891	52 505	12,3 %
Seine-Saint-Denis	43 155	43 681	10,2 %
Val-de-Marne	35 742	36 050	8,4 %
Val-d'Oise	29 203	29 832	7,0 %
Île-de-France	421 752	427 233	100,0 %

Source : Urssaf

Le nombre d'établissements augmente cette année (+ 1,3 %) et correspond à la création de plus de 5 500 établissements en 2022.

Tous les départements d'Île-de-France voient leur nombre d'établissements augmenter avec une progression comprise entre + 0,8 % pour les Yvelines et + 2,2 % pour le Val-d'Oise.

Évolution annuelle du nombre d'établissements par département



Les effectifs salariés

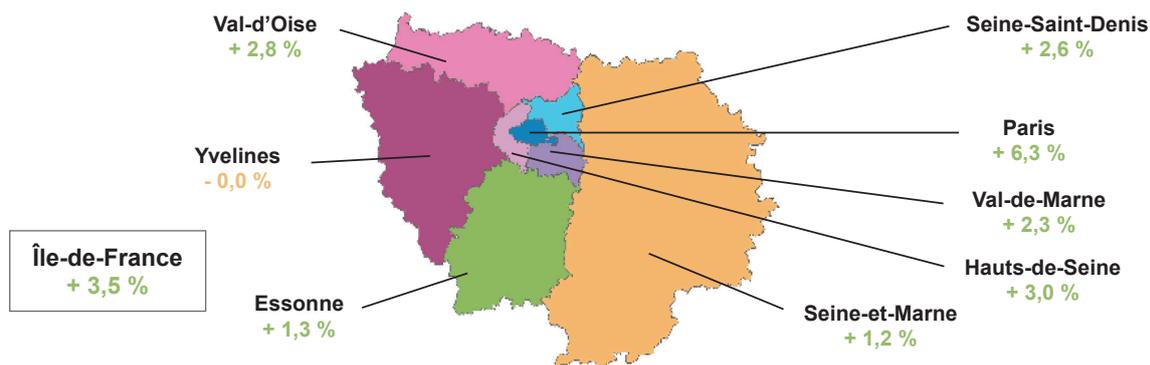
Répartition des effectifs par département

	2021	2022	Poids département
Paris	1 485,1	1 578,3	31,2 %
Seine-et-Marne	386,3	397,4	7,9 %
Yvelines	418,5	418,4	8,3 %
Essonne	370,0	376,2	7,4 %
Hauts-de-Seine	977,0	1 006,0	19,9 %
Seine-Saint-Denis	528,3	542,3	10,7 %
Val-de-Marne	412,4	421,9	8,3 %
Val-d'Oise	312,5	321,3	6,3 %
Île-de-France	4 889,9	5 061,8	100,0 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Paris regroupe 31,2 % des effectifs salariés franciliens, suivi des Hauts-de-Seine avec 19,9 % et de la Seine-Saint-Denis avec 10,7 %.

Évolution annuelle des effectifs par département



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Évolution de l'effectif salarié par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		Niveau trimestriel (en milliers)	Glissement annuel		
		2022	2022	2021	2020
BZ	Industries extractives	2,4	+ 0,9 %	+ 0,2 %	+ 1,8 %
CA	Industries agro-alimentaires	58,7	+ 3,1 %	+ 4,6 %	+ 0,9 %
CB	Habillement, textile et cuir	17,4	+ 7,7 %	- 4,1 %	- 3,6 %
CC	Bois et papier	12,3	- 2,6 %	- 4,5 %	- 4,0 %
CD	Cokéfaction et raffinage	1,4	- 1,4 %	- 3,5 %	- 5,1 %
CE	Industrie chimique	27,6	+ 4,5 %	- 0,2 %	- 0,5 %
CF	Industrie pharmaceutique	16,0	+ 3,4 %	+ 2,5 %	+ 0,6 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	17,9	- 3,0 %	- 3,1 %	- 1,7 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	22,9	- 1,1 %	- 3,5 %	- 3,1 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	37,3	+ 1,1 %	- 0,6 %	+ 1,2 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	11,0	- 1,1 %	- 2,5 %	- 1,5 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	14,0	- 1,8 %	- 3,6 %	- 2,0 %
CL	Fabrication de matériels de transport	67,0	- 2,6 %	- 3,9 %	- 2,3 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	43,1	+ 1,6 %	+ 0,8 %	+ 1,8 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	43,4	+ 0,8 %	+ 0,6 %	+ 0,1 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	30,6	+ 0,6 %	+ 2,6 %	+ 0,4 %
FZ	Construction	356,9	+ 1,3 %	+ 4,2 %	+ 3,9 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	737,2	+ 2,2 %	+ 1,2 %	- 0,8 %
HZ	Transports et entreposage	384,5	+ 0,9 %	+ 0,8 %	- 0,9 %
IZ	Hébergement et restauration	346,0	+ 7,6 %	+ 0,2 %	- 4,2 %
JA	Édition et audiovisuel	148,3	+ 4,9 %	+ 5,1 %	- 1,5 %
JB	Télécommunications	57,8	- 2,4 %	+ 1,2 %	+ 0,7 %
JC	Activités informatiques	278,6	+ 8,6 %	+ 3,3 %	+ 1,7 %
KZ	Activités financières et d'assurance	320,6	+ 2,0 %	+ 1,0 %	- 0,0 %
LZ	Activités immobilières	83,4	+ 2,1 %	+ 3,0 %	+ 0,3 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	458,5	+ 5,3 %	+ 2,5 %	+ 1,4 %
MB	Recherche et développement	44,6	+ 2,7 %	+ 1,9 %	+ 1,2 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	96,4	+ 3,8 %	+ 0,8 %	- 2,1 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	621,0	+ 5,3 %	+ 4,6 %	- 6,6 %
OZ	Administration publique	42,7	- 2,4 %	+ 0,1 %	- 1,4 %
PZ	Enseignement	98,6	+ 5,1 %	+ 6,3 %	- 1,7 %
QA	Activités pour la santé humaine	118,0	+ 2,2 %	+ 6,1 %	+ 1,5 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	213,8	+ 2,5 %	+ 2,1 %	+ 1,4 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	100,4	+ 12,0 %	+ 2,8 %	- 5,9 %
SZ	Autres activités de services	131,3	+ 3,0 %	+ 2,2 %	- 2,6 %
Industrie		423,2	+ 0,7 %	- 0,6 %	- 0,6 %
Construction		356,9	+ 1,3 %	+ 4,2 %	+ 3,9 %
Tertiaire		4 281,7	+ 4,0 %	+ 2,3 %	- 1,5 %
Dont	Tertiaire hors intérim	4 153,1	+ 3,9 %	+ 1,9 %	- 0,8 %
	Intérim	128,6	+ 6,0 %	+ 17,3 %	- 22,3 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Les effectifs moyens salariés sont en progression de 3,5 % par rapport à 2021 en Île-de-France. La hausse des effectifs est importante à Paris (+ 6,3 %), dans les Hauts-de-Seine (+ 3,0 %) et en Seine-et-Marne (+ 2,9 %). À l'inverse, l'emploi dans les Yvelines stagne.

Dans l'industrie, l'emploi francilien est en hausse de 0,7 %. La majorité des secteurs connaît une hausse de leurs effectifs. L'habillement, textile et cuir crée des emplois (+ 7,7 %), particulièrement dans les Hauts-de-Seine. L'industrie chimique progresse de 4,5 % notamment à Paris (+ 13,3 %) et dans l'Essonne (+ 8,4 %). La fabrication de matériels de transport (- 2,6 %) a été une nouvelle fois touchée par les difficultés d'approvisionnement en 2022 malgré une amélioration en fin d'année. Dans les deux principaux départements employeurs, la tendance est plus marquée dans les Yvelines (- 5,3 %) que dans les Hauts-de-Seine (- 0,0 %).

Le nombre de salariés dans la construction progresse (+ 1,3 %), toujours portée par une demande favorable malgré la hausse des prix des matériaux. La hausse des effectifs a été la plus dynamique en Seine-et-Marne (+ 2,2 %) et à Paris (+ 2,1 %).

L'emploi dans le tertiaire hors intérim est en hausse de 3,9 % en moyenne sur l'année, du fait de rebonds constatés dans les activités récréatives (+ 12,0 %) et dans l'hébergement et la restauration (+ 7,6 %) ou d'activités peu touchées par la crise et toujours en forte croissance comme les activités informatiques (+ 8,6 %).

Dans les activités récréatives, les hausses sont particulièrement importantes en Seine-Saint-Denis (+ 16,1 %) et en Seine-et-Marne (+ 14,0 %). Pour l'hébergement et la restauration, les progressions les plus conséquentes concernent Paris (+ 10,5 %) et la Seine-et-Marne (+ 8,7 %). Enfin, les activités informatiques sont très dynamiques à Paris (+ 14,8 %) et dans le Val-de-Marne (+ 11,7 %).

Les masses salariales

Répartition des masses salariales par département

	2021	2022	Poids département
Paris	66 397	75 865	34,6 %
Seine-et-Marne	11 290	12 398	5,6 %
Yvelines	15 909	16 901	7,7 %
Essonne	12 836	13 631	6,2 %
Hauts-de-Seine	51 382	55 113	25,1 %
Seine-Saint-Denis	17 970	19 838	9,0 %
Val-de-Marne	14 468	15 547	7,1 %
Val-d'Oise	9 464	10 240	4,7 %
Île-de-France	199 716	219 533	100,0 %

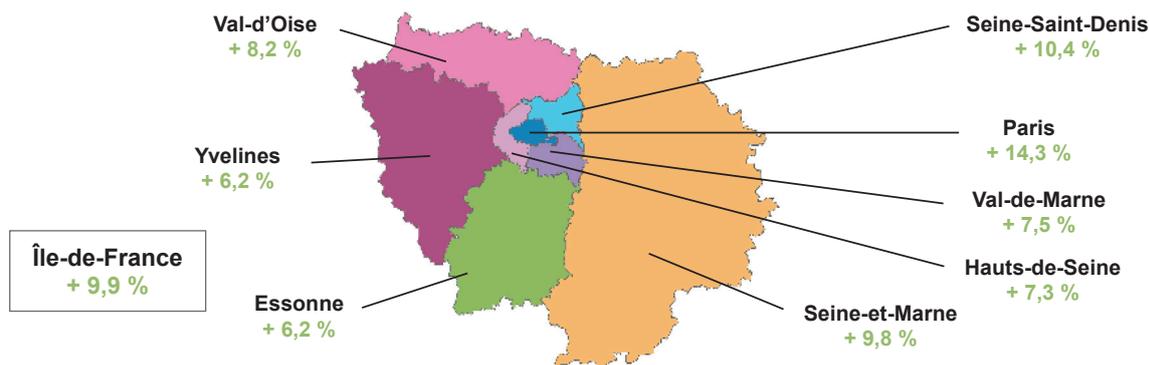
En millions d'€

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

La masse salariale progresse de 9,9 % sur la totalité de l'année 2022 sous l'effet d'une augmentation du nombre de salariés associée à une hausse importante des salaires et notamment du Smic. Tous les départements franciliens connaissent de fortes hausses de leur masse salariale mais leur ampleur varie. En effet, le rebond est de 14,3 % à Paris alors qu'il est plus contenu dans les Yvelines (+ 6,2 %) et dans l'Essonne (+ 6,2 %).

Les départements de Paris et des Hauts-de-Seine, les deux plus gros pôles d'activité en Île-de-France, comptabilisent près de 60 % de la masse salariale francilienne.

Évolution annuelle des masses salariales par département



Source : Urssaf

Évolution des masses salariales par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		Niveau trimestriel (en milliers)	Glissement annuel		
		2022	2022	2021	2020
BZ	Industries extractives	154	+ 2,4 %	+ 7,0 %	- 1,9 %
CA	Industries agro-alimentaires	1 791	+ 6,0 %	+ 10,2 %	- 7,2 %
CB	Habillement, textile et cuir	778	+ 16,8 %	+ 1,5 %	- 9,5 %
CC	Bois et papier	530	+ 4,8 %	+ 3,4 %	- 12,4 %
CD	Cokéfaction et raffinage	93	+ 7,1 %	- 3,3 %	- 8,2 %
CE	Industrie chimique	1 800	+ 8,5 %	+ 2,8 %	- 0,8 %
CF	Industrie pharmaceutique	1 120	+ 9,4 %	+ 4,3 %	+ 2,3 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	872	- 3,7 %	+ 7,4 %	- 6,5 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	997	+ 3,5 %	+ 4,4 %	- 10,3 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	2 356	+ 4,6 %	+ 3,4 %	- 0,4 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	684	+ 4,1 %	+ 2,6 %	- 4,1 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	739	- 0,1 %	+ 4,4 %	- 6,2 %
CL	Fabrication de matériels de transport	4 322	+ 5,4 %	+ 4,7 %	- 8,6 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	2 025	+ 6,8 %	+ 8,1 %	- 4,7 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	2 715	+ 3,3 %	+ 1,5 %	+ 1,1 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	1 193	+ 5,3 %	+ 7,0 %	- 1,5 %
FZ	Construction	11 070	+ 4,0 %	+ 10,8 %	- 3,8 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	29 153	+ 7,7 %	+ 8,1 %	- 6,5 %
HZ	Transports et entreposage	14 550	+ 9,2 %	+ 5,4 %	- 11,4 %
IZ	Hébergement et restauration	8 553	+ 45,7 %	+ 19,6 %	- 37,6 %
JA	Édition et audiovisuel	8 985	+ 8,6 %	+ 11,0 %	- 3,5 %
JB	Télécommunications	3 302	+ 1,1 %	+ 2,9 %	+ 0,1 %
JC	Activités informatiques	16 884	+ 12,0 %	+ 9,9 %	- 0,4 %
KZ	Activités financières et d'assurance	24 326	+ 9,1 %	+ 5,2 %	+ 1,0 %
LZ	Activités immobilières	3 584	+ 6,7 %	+ 7,4 %	- 2,8 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	28 510	+ 9,5 %	+ 7,4 %	- 2,0 %
MB	Recherche et développement	2 644	+ 5,6 %	+ 4,1 %	+ 2,3 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	5 122	+ 10,0 %	+ 7,9 %	- 5,3 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	18 716	+ 13,4 %	+ 10,9 %	- 11,3 %
OZ	Administration publique	1 771	+ 0,7 %	+ 0,6 %	- 0,3 %
PZ	Enseignement	2 996	+ 9,8 %	+ 12,2 %	- 5,1 %
QA	Activités pour la santé humaine	4 310	+ 6,5 %	+ 15,4 %	+ 1,3 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	5 352	+ 7,9 %	+ 8,1 %	- 0,2 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	3 736	+ 33,1 %	+ 14,0 %	- 23,2 %
SZ	Autres activités de services	3 799	+ 9,0 %	+ 8,3 %	- 8,5 %
Industrie		22 168	+ 5,3 %	+ 4,7 %	- 4,5 %
Construction		11 070	+ 4,0 %	+ 10,8 %	- 3,8 %
Tertiaire		186 294	+ 10,9 %	+ 8,4 %	- 6,2 %
Dont	Tertiaire hors intérim	182 377	+ 10,9 %	+ 8,1 %	- 5,8 %
	Intérim	3 917	+ 11,4 %	+ 19,1 %	- 22,5 %

Source : Urssaf

La masse salariale de l'industrie et de la construction progresse

La masse salariale de l'industrie est en hausse de 5,3 % en 2022. La hausse la plus importante est à mettre au compte de l'habillement, textile et cuir (+ 16,8 %). L'industrie pharmaceutique (+ 9,4 %) et l'industrie chimique (+ 8,5 %) affichent également une progression importante cette année. La masse salariale diminue, en revanche, dans les industries plastiques (- 3,7 %) et dans la fabrication de machines (- 0,1 %).

La construction connaît en 2022 une progression de sa masse salariale de 4,0 % par rapport à 2021. Au regard de la progression des effectifs, ce grand secteur n'affiche pas une progression très importante de son salaire moyen.

Le tertiaire hors intérim affiche une progression sur deux chiffres

La masse salariale progresse fortement de 10,9 % dans ce grand secteur. Cependant les évolutions sont diverses selon l'intensité de l'utilisation du chômage partiel en 2021. Ainsi l'hébergement et la restauration (+ 45,7 %), les activités récréatives (+ 33,1 %) ont connu de vifs rebonds car ces secteurs étaient encore majoritairement soumis à d'importantes mesures sanitaires en 2021. Parmi ceux qui ont moins souffert de la crise sanitaire tels que les activités informatiques (+ 12,0 %) et les activités de conseil (+ 9,5 %), la masse salariale est très dynamique.

La masse salariale de l'intérim se normalise

En 2022, la masse salariale de l'intérim remonte de 11,4 %. Cette seconde année de rattrapage permet à ce secteur d'afficher un niveau annuel supérieur à celui de 2019. La hausse du Smic impacte également de manière significative ce secteur.

Les déclarations préalables à l'embauche

Lors de l'embauche d'un salarié, tout employeur, à l'exception des particuliers, est tenu d'effectuer une déclaration préalable à l'embauche (DPAE) auprès de l'Urssaf ou de la Mutualité sociale agricole (MSA), selon le régime auquel il appartient. Les données qui suivent concernent uniquement les déclarations parvenues aux Urssaf et excluent donc les entreprises relevant de la MSA. La DPAE recouvre toutes les formes d'embauche (CDI, CDD de courte ou de longue durée, contrats d'intérim) et ce, quelle que soit la durée de travail (temps plein, temps partiel). La DPAE est un flux qui renseigne plus sur la mobilité professionnelle que sur la dynamique de l'emploi.

Évolution régionale mensuelle du nombre de DPAE



Source : Urssaf

Répartition et évolution des DPAE par département

	2021	2022	Évolution 2022 / 2021	Poids département
Paris	4 330,1	5 336,3	+ 23,2 %	40,7 %
Seine-et-Marne	906,1	1 085,3	+ 19,8 %	8,3 %
Yvelines	636,0	779,4	+ 22,5 %	5,9 %
Essonne	776,3	858,0	+ 10,5 %	6,5 %
Hauts-de-Seine	1 649,1	2 027,3	+ 22,9 %	15,4 %
Seine-Saint-Denis	1 181,2	1 358,0	+ 15,0 %	10,3 %
Val-de-Marne	700,7	817,4	+ 16,7 %	6,2 %
Val-d'Oise	693,8	862,2	+ 24,3 %	6,6 %
Île-de-France	10 876,6	13 125,8	+ 20,7 %	100,0 %

En milliers

Source : Urssaf

Durant l'année 2022, le nombre des DPAE en Île-de-France atteint 13,1 millions et a augmenté de 20,7 % par rapport à l'année 2021. L'année 2021 a permis une première reprise, notamment pour les contrats les plus longs, alors que 2022 marque le retour à des niveaux comparables à ceux d'avant crise sanitaire.

Tous les départements d'Île-de-France voient leur nombre de DPAE augmenter en 2022. Le Val-d'Oise affiche la plus forte progression sur un an (+ 24,3 %), suivi de Paris (+ 23,2 %) et des Hauts-de-Seine (+ 22,9 %). À l'inverse, la hausse est moins marquée dans l'Essonne (+ 10,5 %) et en Seine-Saint-Denis (+ 15,0 %). Ces écarts de croissance révèlent avant tout des rythmes de rattrapage distincts selon les caractéristiques propres à chaque département.

Répartition des DPAE par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2021	2022	Évolution 2022/2021
BZ	Industries extractives	0,4	0,3	- 19,4 %
CA	Industries agro-alimentaires	48,1	51,4	+ 6,9 %
CB	Habillement, textile et cuir	9,1	10,7	+ 17,7 %
CC	Bois et papier	3,9	4,3	+ 11,3 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,2	0,2	+ 28,8 %
CE	Industrie chimique	6,3	7,3	+ 15,5 %
CF	Industrie pharmaceutique	2,5	2,9	+ 18,1 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	3,6	3,9	+ 9,1 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	5,7	5,8	+ 0,5 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	5,7	7,3	+ 27,8 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	2,1	2,5	+ 19,2 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	2,7	3,1	+ 14,4 %
CL	Fabrication de matériels de transport	6,4	9,1	+ 42,5 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	12,6	14,3	+ 14,0 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	5,4	6,3	+ 17,2 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	10,8	12,3	+ 14,0 %
FZ	Construction	241,4	236,9	- 1,9 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	434,0	481,0	+ 10,8 %
HZ	Transports et entreposage	237,4	246,2	+ 3,7 %
IZ	Hébergement et restauration	625,5	1 263,6	+ 102,0 %
JA	Édition et audiovisuel	1 223,9	1 270,5	+ 3,8 %
JB	Télécommunications	12,2	12,0	- 2,2 %
JC	Activités informatiques	100,8	115,9	+ 15,0 %
KZ	Activités financières et d'assurance	75,4	88,7	+ 17,6 %
LZ	Activités immobilières	41,0	44,3	+ 8,0 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	225,9	256,0	+ 13,3 %
MB	Recherche et développement	16,0	18,1	+ 12,9 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	357,2	338,2	- 5,3 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	4 961,0	5 989,7	+ 20,7 %
OZ	Administration publique	106,4	107,3	+ 0,8 %
PZ	Enseignement	151,9	164,7	+ 8,4 %
QA	Activités pour la santé humaine	550,4	612,0	+ 11,2 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	652,6	689,4	+ 5,6 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	625,4	923,6	+ 47,7 %
SZ	Autres activités de services	111,6	124,6	+ 11,6 %
	Activités diverses et non classées	1,1	1,4	-
TOTAL		10 876,6	13 125,8	+ 20,7 %
Industrie		125,4	141,8	+ 13,1 %
Construction		241,4	236,9	- 1,9 %
Tertiaire		10 509,8	12 747,0	+ 21,3 %
Dont	Tertiaire hors intérim	6 434,5	7 956,2	+ 23,7 %
	Intérim	4 075,3	4 790,8	+ 17,6 %

En milliers

Source : Urssaf

Le nombre de DPAE enregistrées en 2022 augmente dans la totalité des secteurs d'activité compte tenu des comparaisons favorables avec l'année 2021. Les deux secteurs où la hausse est la plus importante sont ceux qui étaient encore convalescents en 2021 suite à la crise sanitaire : l'hébergement et la restauration (+ 102,0 %) et les activités récréatives (+ 47,7 %). Pour le premier secteur, la reprise est principalement localisée à Paris (+ 119,6 %), dans les Hauts-de-Seine (+ 107,8 %) et dans le Val-d'Oise (+ 100,6 %) ; alors que pour le second les DPAE croissent en Seine-et-Marne (+ 91,4 %), dans le Val-d'Oise (+ 70,5 %) et dans les Yvelines (+ 50,1 %). D'autres rebonds importants dans l'industrie sont à signaler : la fabrication de matériels de transport (+ 42,5 % avec les hausses les plus conséquentes recensées à Paris, dans l'Essonne et en Seine-et-Marne), la fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques (+ 27,8 %) et la fabrication d'équipements électriques (+ 19,2). La construction (- 1,9 %) a moins généré d'embauches, notamment à Paris (- 6,4 %), dans le Val-de-Marne (- 4,4 %) et dans les Yvelines (- 4,0 %).

Répartition des DPAE en CDI par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2021	2022	Évolution 2022/2021
BZ	Industries extractives	0,2	0,2	- 15,7 %
CA	Industries agro-alimentaires	25,4	28,2	+ 10,9 %
CB	Habillement, textile et cuir	4,8	5,8	+ 21,1 %
CC	Bois et papier	1,5	1,9	+ 28,5 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,1	0,1	+ 59,8 %
CE	Industrie chimique	3,1	4,1	+ 31,2 %
CF	Industrie pharmaceutique	1,5	1,9	+ 27,9 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	1,6	2,1	+ 31,3 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	3,5	3,6	+ 1,1 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	3,6	5,1	+ 40,6 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	1,2	1,6	+ 35,0 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	1,6	2,1	+ 30,5 %
CL	Fabrication de matériels de transport	3,6	6,1	+ 71,5 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	6,9	8,5	+ 23,0 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	3,2	4,1	+ 26,3 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	5,5	7,7	+ 38,0 %
FZ	Construction	161,9	161,8	- 0,1 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	192,9	226,4	+ 17,4 %
HZ	Transports et entreposage	115,4	120,9	+ 4,8 %
IZ	Hébergement et restauration	192,1	265,6	+ 38,2 %
JA	Édition et audiovisuel	25,5	29,2	+ 14,5 %
JB	Télécommunications	7,6	7,2	- 5,4 %
JC	Activités informatiques	73,9	94,7	+ 28,1 %
KZ	Activités financières et d'assurance	40,7	51,7	+ 27,0 %
LZ	Activités immobilières	18,1	19,2	+ 6,3 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	117,8	145,5	+ 23,5 %
MB	Recherche et développement	4,8	5,9	+ 22,4 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	21,0	26,3	+ 25,2 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	142,0	164,2	+ 15,6 %
OZ	Administration publique	8,6	9,6	+ 12,2 %
PZ	Enseignement	19,9	21,7	+ 8,7 %
QA	Activités pour la santé humaine	33,4	35,6	+ 6,4 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	53,2	60,4	+ 13,6 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	18,2	21,7	+ 19,4 %
SZ	Autres activités de services	34,7	40,2	+ 15,9 %
	Activités diverses et non classées	0,4	0,6	-
	TOTAL	1 349,8	1 591,8	+ 17,9 %
	Industrie	67,6	83,2	+ 23,2 %
	Construction	161,9	161,8	- 0,1 %
	Tertiaire	1 120,3	1 346,7	+ 20,2 %

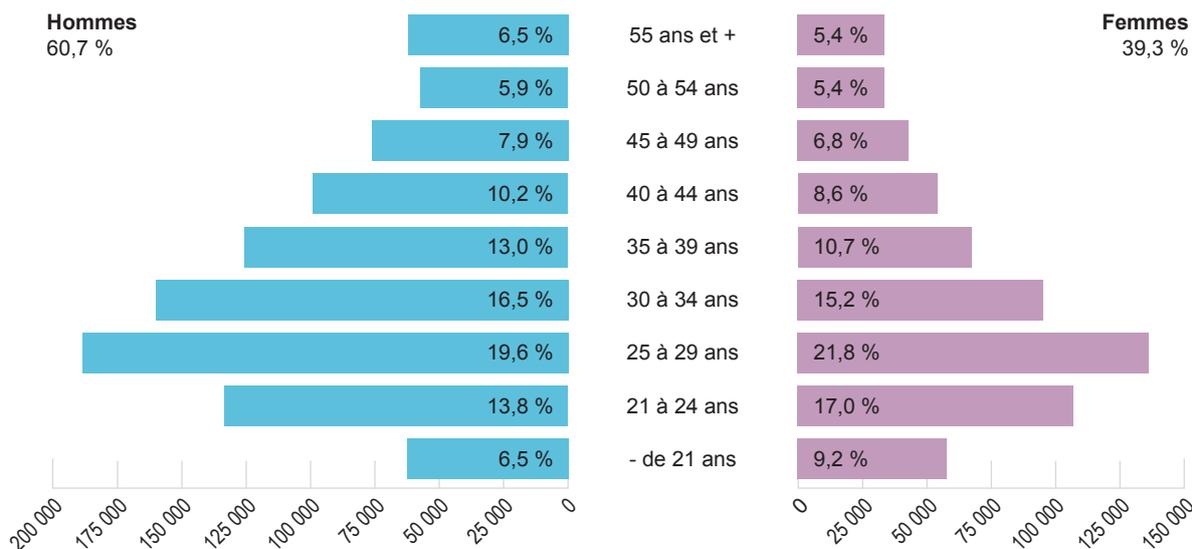
En milliers

Source : Urssaf

Les niveaux d'embauches en CDI (+ 17,9 %) sont en augmentation dans quasiment tous les secteurs. La construction (- 0,1 % sur un an) est le grand secteur qui avait le moins souffert en 2020 et avait repris un niveau élevé dès 2021. Le tertiaire (+ 20,2 %) et l'industrie (+ 23,2 %) affichent, par contre, un très fort rebond et atteignent des niveaux supérieurs à ceux d'avant crise.

Dans le détail, les hausses les plus notables parmi les grands utilisateurs de CDI sont dans l'hébergement et la restauration (+ 38,2 %, notamment à Paris, dans les Hauts-de-Seine et dans le Val-d'Oise), les activités informatiques (+ 28,1 %, soutenues par la forte progression dans les Hauts-de-Seine) et les activités financières et d'assurance (+ 27,0 %, avec une hausse de plus de 50 % en Seine-Saint-Denis). À l'inverse, les télécommunications (- 5,4 %) ont généré moins de CDI.

Répartition des DPAE en CDI par sexe et âge

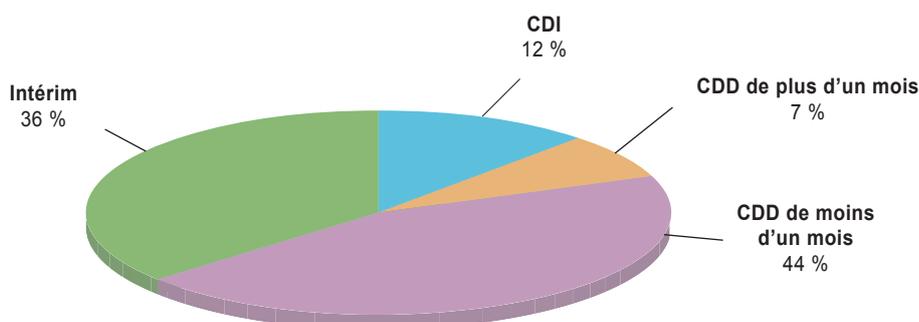


Source : Urssaf

Tout type de contrat considéré, les embauches par sexe se répartissent de façon assez stable dans le temps. En 2022, 57,5 % des DPAE correspondent à l'embauche de salariés masculins et 42,5 % de salariées féminines. La part des embauches féminines augmente cependant pour la cinquième année consécutive (+ 0,8 point en 2022).

Les tranches des 21-24 ans et des 25-29 ans concentrent près d'un tiers des DPAE. Cette prédominance est encore plus marquée dans les CDI, où l'âge médian des embauches s'établit à 30 ans (en baisse de deux ans). Pour ce type de contrat, les 25-29 ans représentent 19,6 % des embauches chez les hommes et 21,8 % des embauches chez les femmes. Les déclarations d'embauche des plus de 55 ans sont caractérisées par une part de DPAE plus importante en CDD (soit 11,8 % du total des DPAE) qu'en CDI (6,0 %).

Répartition des DPAE par type de contrat



Source : Urssaf

La part des CDI dans le total des DPAE est de 12,1 % pour l'ensemble des contrats. Elle baisse suite aux retours à des niveaux habituels des contrats les plus précaires. Le nombre de DPAE en CDI s'élève à 1,592 million en 2022, soit un niveau record.

Les CDD longs (contrats supérieurs à 1 mois) affichent une hausse de 6,3 % sur un an et atteignent un niveau record depuis le début de la série.

Le type de contrat le plus utilisé demeure le CDD de courte durée (contrats inférieurs à 1 mois). Il représente plus de 5,8 millions de DPAE, soit 44,1 % de l'ensemble des DPAE, contre 41,9 % un an plus tôt. Les CDD de courte durée rebondissent une nouvelle fois cette année (+ 27,1 %) après une hausse de 28,8 % en 2021. Le niveau observé en 2022 se rapproche du record de 2019 (5,9 millions) et marque le retour à la normale pour ce type de contrat qui avait été très pénalisé par la crise sanitaire.

L'intérim progresse quant à lui de 17,6 % sur un an. Le niveau de DPAE intérimaire est le deuxième plus important atteint depuis le début de la série.

Les exonérations de cotisations

Répartition et évolution des exonérations par département

	2021	2022	Poids département
Paris	1 633,0	1 959,4	29,5 %
Seine-et-Marne	556,8	665,8	10,0 %
Yvelines	482,7	548,3	8,2 %
Essonne	484,5	557,9	8,4 %
Hauts-de-Seine	788,2	924,0	13,9 %
Seine-Saint-Denis	717,1	835,1	12,6 %
Val-de-Marne	529,1	616,6	9,3 %
Val-d'Oise	463,3	546,0	8,2 %
Île-de-France	5 654,7	6 653,1	100,0 %

En millions d'€

Source : Urssaf

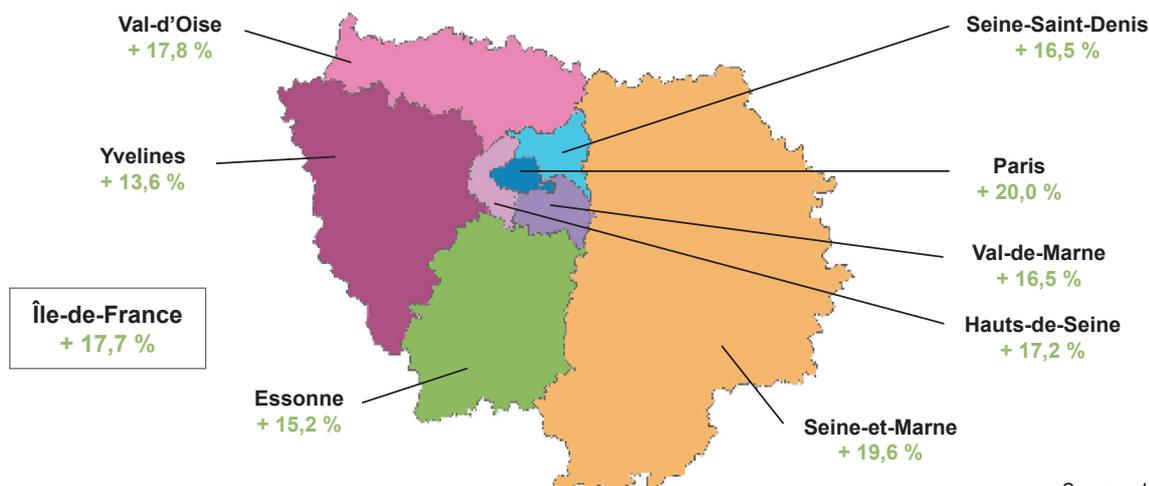
Le montant total des exonérations au titre de l'année 2022 s'élève à 6,653 milliards d'euros pour l'ensemble des départements d'Île-de-France, soit une augmentation de 17,7 % par rapport au montant de 2021.

Le montant total exonéré représente 2,6 % de la totalité de l'assiette salariale calculée sur les secteurs privé et public de la région parisienne.

Cette hausse de 17,7 % qui correspond à un montant de 998 millions d'euros d'exonérations s'explique d'une part par la reprise de l'activité économique en 2022 et d'autre part par la comparaison avec une année 2021 marquée par les restrictions sanitaires et un recours au chômage partiel important. En effet, en 2022, l'amélioration du contexte sanitaire s'est accompagnée d'une hausse de l'emploi et de la masse salariale (+ 9,9 % sur un an cumulé), ce qui a eu pour conséquence d'augmenter l'assiette des exonérations. En 2021, au contraire, l'utilisation encore non négligeable des dispositifs de chômage partiel et d'arrêts maladie avait substitué des indemnités à une partie de l'assiette salariale.

Ainsi, les mesures générales d'encouragement à la création d'emplois (+ 1,150 milliard d'euros), les mesures en faveur de l'emploi de publics particuliers (+ 55,4 millions d'euros), et enfin les mesures en faveur de secteurs particuliers (+ 14,0 M€) affichent des hausses. Les mesures en faveur de l'emploi dans certaines zones géographiques (- 0,1 M€) sont, elles, en légère baisse. Logiquement, les exonérations de cotisations sociales sous conditions mises en œuvre pour permettre aux PME des secteurs les plus touchés de traverser la crise en 2021 ont été moins utilisées en 2022 (- 223 M€).

Évolution annuelle des exonérations par département



Source : Urssaf

Tous les départements franciliens affichent une augmentation du montant total des exonérations. Ainsi, globalement, les exonérations au niveau départemental oscillent entre + 13,6 % et + 20,0 %. Les montants associés à la principale mesure d'exonération, à savoir la réduction générale, atteignent 5,489 milliards d'euros, en hausse de 23,7 % en un an. Cette hausse s'explique majoritairement par la forte progression du SMIC et au tassement de l'échelle des salaires qui fait entrer plus de salariés dans le dispositif. Le SMIC a en effet été revalorisé trois fois en 2022 : au 1^{er} janvier 2022 (+ 0,86 %), au 1^{er} mai 2022 (+ 2,65 %) et au 1^{er} août 2022 (+ 2,03 %). La réduction générale reste prédominante, puisque le montant exonéré représente 82,5 % du montant total des exonérations de cotisations.

Tous les départements voient leur réduction générale augmenter fortement, particulièrement Paris (+ 32,4 %) et la Seine-et-Marne (+ 23,1 %).

Les montants associés aux exonérations sur les heures supplémentaires s'élèvent à 606 millions d'euros. La part de ces mesures représente 9,1 % du montant total exonéré en région parisienne en 2022.

L'exonération sur compte épargne temps marque le pas (- 1,0 %). Elle avait, avant cet exercice, progressé d'année en année depuis sa création. Cette exonération, pour un montant de 39 millions, n'est pas compensée par l'État.

Globalement, les mesures générales d'encouragement à la création d'emplois, à la RTT et au pouvoir d'achat représentent 92,2 % du montant total exonéré.

Le soutien aux PME subissant la crise sanitaire est passé par la création de nouvelles exonérations en 2020. Après une très forte utilisation en 2020 (864 millions d'euros) et en 2021 (237 millions d'euros), ce montant n'est plus que de 14 millions en 2022, soit une baisse de 94,1 %.

Les exonérations liées aux mesures en faveur de l'emploi de publics particuliers s'élèvent à 251 millions d'euros en 2022, en progression de 28,4 % par rapport à 2021. Les principales mesures associées à ce domaine concernent les contrats d'apprentissage. Elles s'élèvent à 213 millions d'euros, en augmentation de 32,7 % sur un an. Cette hausse est conséquente pour les contrats d'apprentissage secteur privé (+ 34,4 %) et s'explique par la deuxième année pleine du plan « #1jeune1solution ». Ce plan renforce les incitations à l'embauche d'apprentis. Ces mesures sur les contrats d'apprentissage ne représentent que 3,2 % du montant total des exonérations de cotisations en Île-de-France.

Les montants des exonérations liées aux mesures en faveur de l'emploi dans certaines zones géographiques sont faibles, soit moins de 1,4 million d'euros, en baisse de 5,2 % par rapport à 2021. 72,2 % du montant relatif à ces exonérations concerne les zones franches urbaines. Comme les années précédentes, l'affaiblissement du montant exonéré lié aux ZFU (- 11,8 % en un an) fait suite à la nature dégressive de cette mesure.

Le montant total exonéré relatif aux mesures en faveur des services à la personne s'élève à 85 millions d'euros (+ 4,9 % sur un an). Dans le même temps, l'exonération pour les Jeunes entreprises innovantes (133 millions d'euros), est en progression de 6,1 % en un an.

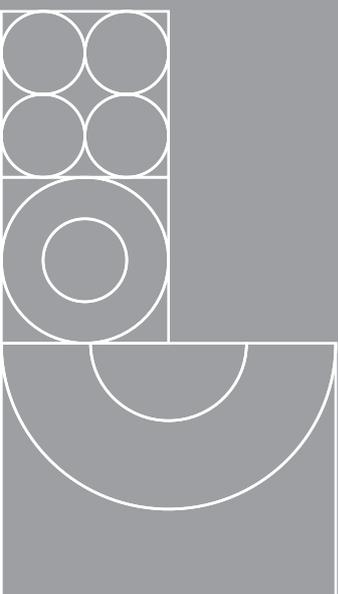
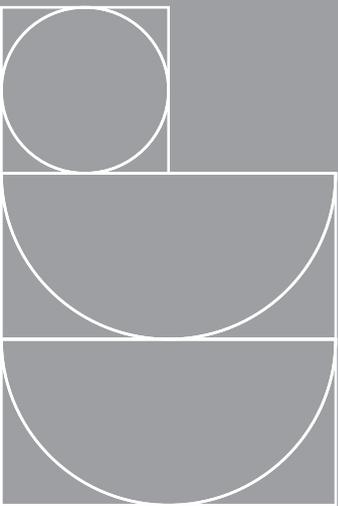
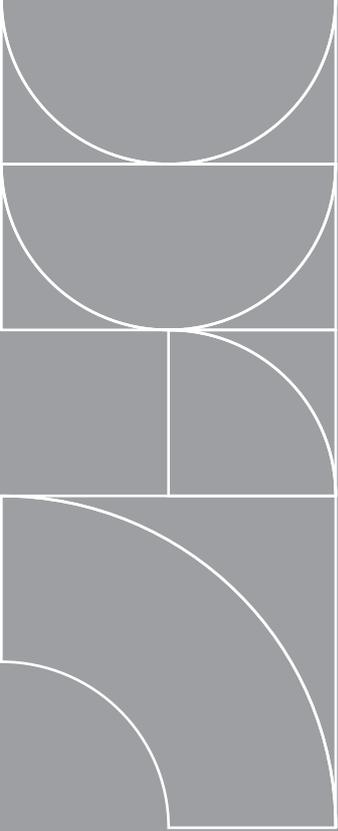
Pour cette dernière exonération, la hausse est importante dans le Val-de-Marne (+ 14,0 %), dans le Val-d'Oise (+ 13,1 %) et dans les Hauts-de-Seine (+ 9,3 %), alors qu'au contraire en Seine-et-Marne (- 1,5 %) le montant diminue. Ces fortes variations proviennent du nombre restreint d'entreprises utilisant cette exonération.

En 2022, 97,3 % du montant total des exonérations fait l'objet d'une compensation par l'État (en hausse de 0,3 point par rapport à 2021).

Répartition des exonérations par mesure

Principales mesures d'exonérations	Cotisations exonérées (en millions d'€)	Évolution 2022/2021
Allègement général	5 489,9	+ 23,7 %
Réduction salariale heures supplémentaires	469,9	+ 17,8 %
Contrat d'apprentissage secteur privé	174,1	+ 34,4 %
Déduction patronale heures supplémentaires	136,5	+ 22,6 %
Jeunes entreprises innovantes	133,3	+ 6,1 %
Aide à domicile	81,7	+ 5,3 %
Contrat d'apprentissage secteur public	38,9	+ 25,7 %
Exonération sur compte épargne temps	38,6	- 1,0 %
Autres exonérations non-classées	21,2	+ 10,4 %
Maîtres et documentalistes enseignants privé	17,9	+ 1,8 %
Somme des autres exonérations	51,0	- 80,9 %
Total des exonérations	6 653,1	+ 17,7 %

Source : Urssaf

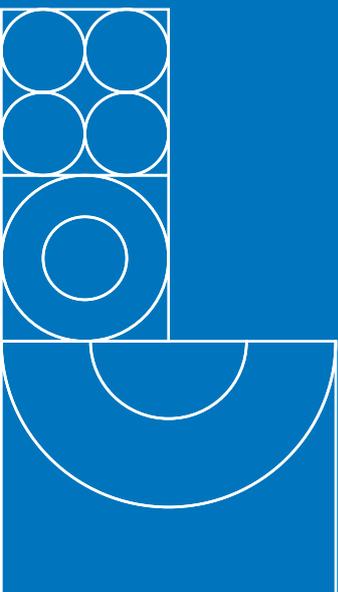
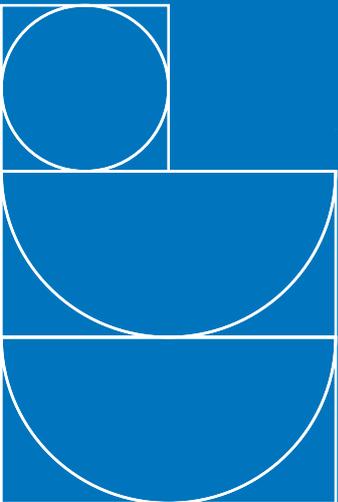
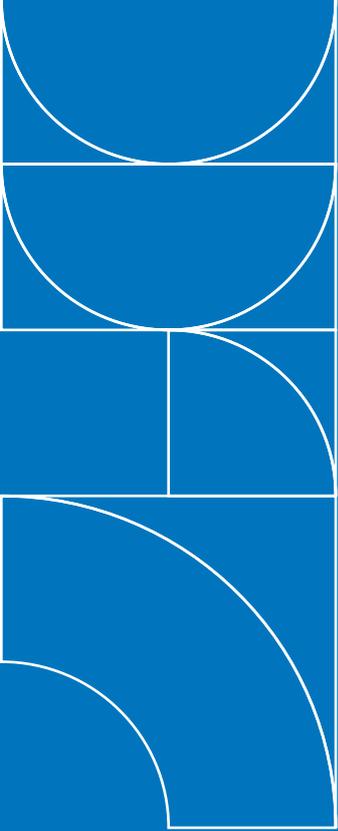




Chiffres départementaux

**Zoom sur
les thèmes de l'emploi
et des exonérations**

Paris

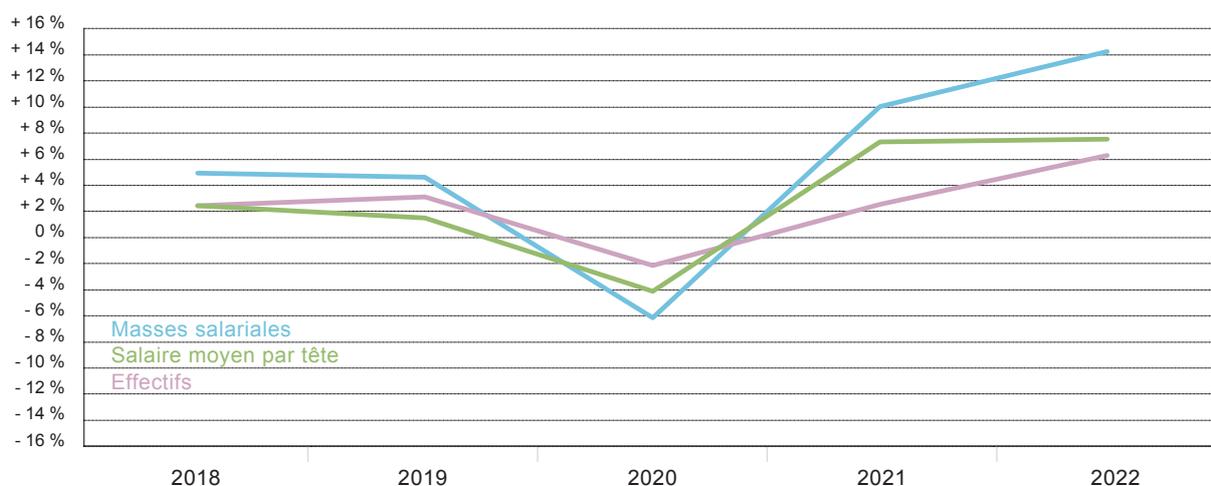


Les établissements, effectifs et masses salariales

	Niveau 2022	Évolution annuelle					Évolution sur 5 ans 2022/2017
		2018	2019	2020	2021	2022	
Masse salariale (en millions d'€)	75 865	+ 4,9 %	+ 4,6 %	- 6,2 %	+ 10,1 %	+ 14,3 %	+ 29,5 %
Effectifs salariés (en milliers)	1 578,3	+ 2,4 %	+ 3,1 %	- 2,1 %	+ 2,5 %	+ 6,3 %	+ 12,6 %
Salaire moyen par tête (SMPT en €)	4 006	+ 2,4 %	+ 1,5 %	- 4,1 %	+ 7,3 %	+ 7,5 %	+ 15,0 %
Établissements	164 941	+ 0,3 %	+ 1,4 %	- 0,0 %	+ 3,0 %	+ 1,4 %	+ 6,3 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Évolution en glissement annuel des effectifs, masses salariales et du salaire moyen par tête



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Répartition par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		Établissements		Effectifs (en milliers)		Masses salariales (en millions d'€)	
		2022	Évolution 2022/2021	2022	Évolution 2022/2021	2022	Évolution 2022/2021
BZ	Industries extractives	13	+ 0,0 %	1,2	+ 3,4 %	93	+ 1,9 %
CA	Industries agro-alimentaires	1 553	+ 2,4 %	14,0	+ 7,5 %	397	+ 12,9 %
CB	Habillement, textile et cuir	785	- 2,8 %	10,0	+ 6,8 %	511	+ 16,6 %
CC	Bois et papier	285	- 8,1 %	2,1	+ 0,2 %	91	+ 5,5 %
CD	Cokéfaction et raffinage		-	0,0	-	0	-
CE	Industrie chimique	147	- 0,7 %	3,4	+ 13,3 %	261	+ 19,0 %
CF	Industrie pharmaceutique	30	+ 0,0 %	1,7	+ 12,6 %	152	+ 33,7 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	85	+ 11,8 %	1,2	+ 1,5 %	76	+ 2,7 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	89	- 3,3 %	0,7	- 1,0 %	38	+ 0,3 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	54	- 15,6 %	1,3	- 15,6 %	89	- 17,5 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	45	- 13,5 %	0,6	- 3,7 %	30	+ 1,6 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	41	+ 10,8 %	0,5	- 17,5 %	29	- 15,7 %
CL	Fabrication de matériels de transport	24	+ 14,3 %	2,2	+ 3,5 %	129	+ 8,3 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	920	+ 6,4 %	7,4	+ 8,1 %	338	+ 15,6 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	126	+ 5,0 %	6,3	+ 2,1 %	416	+ 5,7 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	79	+ 11,3 %	1,6	- 1,3 %	74	+ 0,6 %
FZ	Construction	7 140	+ 1,9 %	39,7	+ 2,1 %	1 234	+ 6,2 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	25 004	+ 0,8 %	183,1	+ 4,1 %	7 226	+ 13,4 %
HZ	Transports et entreposage	2 566	- 1,4 %	69,0	- 0,9 %	2 773	+ 4,0 %
IZ	Hébergement et restauration	17 901	+ 0,2 %	169,8	+ 10,5 %	4 521	+ 58,9 %
JA	Édition et audiovisuel	6 810	+ 2,2 %	82,1	+ 8,4 %	4 851	+ 11,8 %
JB	Télécommunications	340	- 4,2 %	17,6	- 11,3 %	918	- 7,8 %
JC	Activités informatiques	7 380	+ 8,6 %	114,6	+ 14,8 %	7 471	+ 17,7 %
KZ	Activités financières et d'assurance	8 500	+ 2,8 %	139,8	+ 4,2 %	12 524	+ 12,8 %
LZ	Activités immobilières	6 747	+ 0,7 %	37,4	+ 3,0 %	1 810	+ 9,2 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	22 521	+ 4,4 %	180,6	+ 7,7 %	11 895	+ 12,2 %
MB	Recherche et développement	543	- 1,8 %	12,3	+ 5,0 %	691	+ 7,8 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	4 118	+ 2,3 %	38,7	+ 9,9 %	2 314	+ 14,9 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	26 965	- 1,3 %	188,1	+ 8,1 %	6 457	+ 17,1 %
OZ	Administration publique	152	- 0,7 %	17,2	- 3,0 %	798	+ 0,2 %
PZ	Enseignement	3 119	+ 2,9 %	43,3	+ 5,3 %	1 354	+ 10,2 %
QA	Activités pour la santé humaine	3 617	+ 0,4 %	33,4	+ 3,7 %	1 240	+ 9,4 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	2 263	+ 1,9 %	59,0	+ 2,7 %	1 511	+ 7,4 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	4 074	+ 1,1 %	36,0	+ 12,9 %	1 367	+ 26,1 %
SZ	Autres activités de services	10 905	+ 0,8 %	62,3	+ 3,1 %	2 182	+ 8,2 %

Industrie		4 276	+ 1,3 %	54,2	+ 5,1 %	2 725	+ 10,6 %
Construction		7 140	+ 1,9 %	39,7	+ 2,1 %	1 234	+ 6,2 %
Tertiaire		153 525	+ 1,4 %	1 484,3	+ 6,4 %	71 906	+ 14,6 %
Dont	Tertiaire hors intérim	152 917	+ 1,4 %	1 434,6	+ 6,4 %	70 233	+ 14,6 %
	Intérim	608	- 1,8 %	49,7	+ 8,1 %	1 672	+ 12,6 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)

Répartition des DPAE par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2021	2022	Évolution 2022/2021
BZ	Industries extractives	0,1	0,1	- 8,4 %
CA	Industries agro-alimentaires	14,0	15,8	+ 13,2%
CB	Habillement, textile et cuir	4,9	6,3	+ 29,5 %
CC	Bois et papier	0,6	0,8	+ 27,1 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	-
CE	Industrie chimique	0,9	1,0	+ 5,0 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,2	0,4	+ 41,5 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,3	0,3	+ 12,6 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,8	0,4	- 54,4 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	0,5	0,4	- 24,5 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,2	0,1	- 16,4 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,1	0,2	+ 130,3 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,5	1,0	+ 109,7 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	3,2	3,8	+ 19,9 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	1,4	1,6	+ 18,7 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	0,6	0,6	+ 4,7 %
FZ	Construction	35,8	33,5	- 6,4 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	124,9	148,7	+ 19,1 %
HZ	Transports et entreposage	67,3	61,0	- 9,3 %
IZ	Hébergement et restauration	341,8	750,5	+ 119,6 %
JA	Édition et audiovisuel	702,9	739,3	+ 5,2 %
JB	Télécommunications	4,3	4,1	- 4,8 %
JC	Activités informatiques	48,2	52,7	+ 9,3 %
KZ	Activités financières et d'assurance	36,6	42,8	+ 16,8 %
LZ	Activités immobilières	19,6	21,3	+ 8,7 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	100,5	116,2	+ 15,6 %
MB	Recherche et développement	8,9	10,0	+ 12,3 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	138,5	153,9	+ 11,1 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	1 986,7	2 288,8	+ 15,2 %
OZ	Administration publique	15,1	15,3	+ 1,1 %
PZ	Enseignement	75,3	81,2	+ 7,9 %
QA	Activités pour la santé humaine	124,3	144,4	+ 16,1 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	114,0	123,3	+ 8,1 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	306,2	456,3	+ 49,0 %
SZ	Autres activités de services	50,2	59,3	+ 18,2 %
	Activités diverses et non classées	0,9	1,1	-
TOTAL		4 330,1	5 336,3	+ 23,2 %
Industrie		28,1	32,7	+ 16,2 %
Construction		35,8	33,5	- 6,4 %
Tertiaire		4 266,2	5 270,1	+ 23,5 %
Dont	Tertiaire hors intérim	2 575,6	3 435,7	+ 33,4 %
	Intérim	1 690,6	1 834,4	+ 8,5 %

En milliers

Source : Urssaf

Répartition des DPAE en CDI par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2021	2022	Évolution 2022/2021
BZ	Industries extractives	0,1	0,1	- 15,3 %
CA	Industries agro-alimentaires	8,0	8,9	+ 12,5 %
CB	Habillement, textile et cuir	2,0	2,8	+ 44,2 %
CC	Bois et papier	0,3	0,5	+ 45,8 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	-
CE	Industrie chimique	0,5	0,6	+ 20,9 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,2	0,3	+ 64,5 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,1	0,2	+ 56,3 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,7	0,2	- 63,1 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	0,4	0,3	-1 8,9 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,1	0,1	+ 9,1 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,0	0,1	+ 197,7 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,3	0,6	+ 95,1 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	1,5	2,0	+ 36,4 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,9	1,2	+ 27,7 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	0,3	0,4	+ 42,3 %
FZ	Construction	23,1	22,6	- 2,1 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	54,8	67,1	+ 22,4 %
HZ	Transports et entreposage	23,3	25,0	+ 7,4 %
IZ	Hébergement et restauration	91,7	136,2	+ 48,6 %
JA	Édition et audiovisuel	15,1	18,4	+ 22,4 %
JB	Télécommunications	2,6	2,2	- 15,9 %
JC	Activités informatiques	33,8	43,4	+ 28,5 %
KZ	Activités financières et d'assurance	21,0	26,6	+ 26,4 %
LZ	Activités immobilières	8,4	9,3	+ 10,4 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	51,2	61,6	+ 20,5 %
MB	Recherche et développement	1,9	2,0	+ 8,3 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	9,2	12,0	+ 30,9 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	40,2	50,6	+ 25,9 %
OZ	Administration publique	3,2	3,5	+ 9,8 %
PZ	Enseignement	8,5	9,4	+ 10,1 %
QA	Activités pour la santé humaine	11,1	11,2	+ 1,4 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	14,1	16,8	+ 19,6 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	6,2	7,7	+ 24,2 %
SZ	Autres activités de services	15,3	19,2	+ 24,9 %
	Activités diverses et non classées	0,3	0,4	-
	TOTAL	450,1	563,6	+ 25,2 %
	Industrie	15,2	18,3	+ 20,0 %
	Construction	23,1	22,6	- 2,1 %
	Tertiaire	411,8	522,7	+ 26,9 %

En milliers

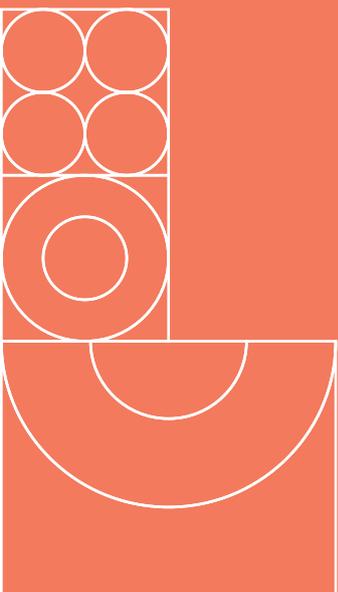
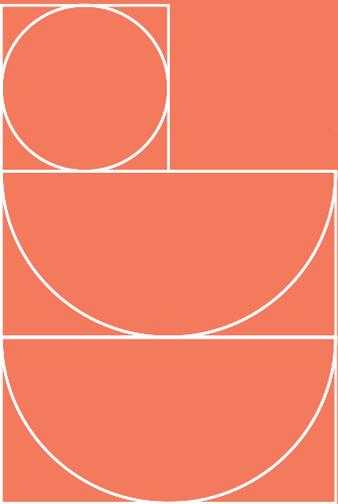
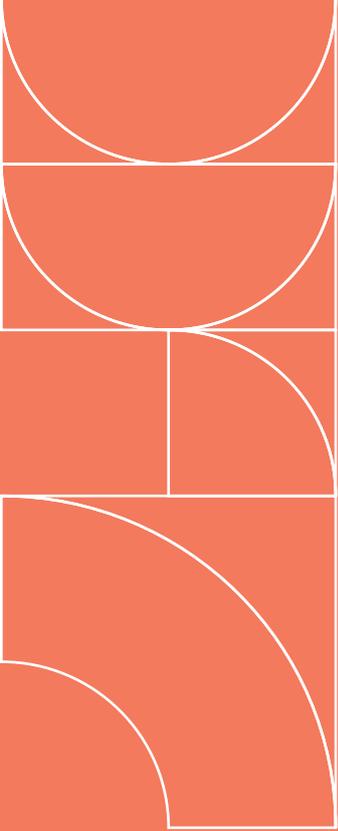
Source : Urssaf

Les exonérations

Principales mesures d'exonérations	Cotisations exonérées (en millions d'€)
Allègement général	1 536,2
Réduction salariale heures supplémentaires	160,7
Jeunes entreprises innovantes	82,6
Contrat d'apprentissage secteur privé	56,5
Déduction patronale heures supplémentaires	52,7
Aide à domicile	20,0
Contrat d'apprentissage secteur public	16,7
Exonération sur compte épargne temps	9,7
Exonération cotisations Covid-19	8,0
Maîtres et documentalistes enseignants privé	5,5
Somme des autres exonérations	10,9
Total des exonérations	1 959,4

Source : Urssaf

Seine-et-Marne

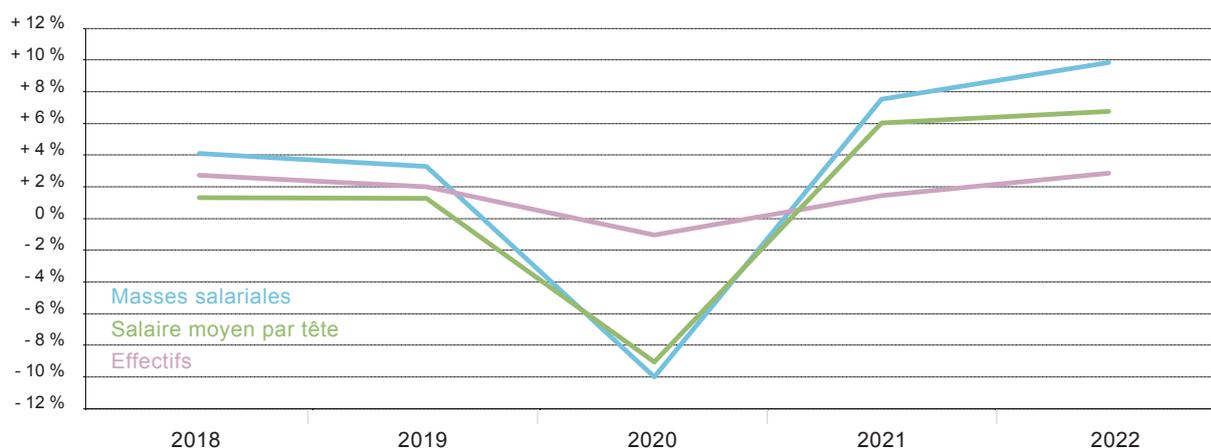


Les établissements, effectifs et masses salariales

	Niveau 2022	Évolution annuelle					Évolution sur 5 ans 2022/2017
		2018	2019	2020	2021	2022	
Masse salariale (en millions d'€)	12 398	+ 4,1 %	+ 3,3 %	- 10,0 %	+ 7,5 %	+ 9,8 %	+ 14,2 %
Effectifs salariés (en milliers)	397,4	+ 2,7 %	+ 2,0 %	- 1,0 %	+ 1,4 %	+ 2,9 %	+ 8,2 %
Salaire moyen par tête (SMPT en €)	2 600	+ 1,3 %	+ 1,2 %	- 9,1 %	+ 6,0 %	+ 6,7 %	+ 5,6 %
Établissements	34 348	+ 0,6 %	+ 2,1 %	+ 0,7 %	+ 4,3 %	+ 1,2 %	+ 9,3 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Évolution en glissement annuel des effectifs, masses salariales et du salaire moyen par tête



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Répartition par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		Établissements		Effectifs (en milliers)		Masses salariales (en millions d'€)	
		2022	Évolution 2022/2021	2022	Évolution 2022/2021	2022	Évolution 2022/2021
BZ	Industries extractives	40	- 2,4 %	0,5	- 0,3 %	22	+ 0,7 %
CA	Industries agro-alimentaires	628	+ 2,6 %	5,8	+ 2,1 %	153	+ 7,6 %
CB	Habillement, textile et cuir	42	+ 5,0 %	0,6	+ 18,0 %	21	+ 23,5 %
CC	Bois et papier	165	+ 0,0 %	2,2	- 1,4 %	84	+ 4,4 %
CD	Cokéfaction et raffinage	2	+ 0,0 %	0,5	- 10,0 %	26	- 9,4 %
CE	Industrie chimique	55	+ 0,0 %	2,1	- 4,0 %	91	+ 1,6 %
CF	Industrie pharmaceutique	11	+ 0,0 %	0,4	+ 2,3 %	17	+ 2,9 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	176	- 1,1 %	4,2	+ 2,6 %	171	+ 6,4 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	320	- 1,2 %	5,8	- 0,7 %	218	+ 2,5 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	50	+ 0,0 %	1,5	- 1,4 %	65	+ 4,6 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	39	- 7,1 %	1,5	- 10,0 %	61	- 11,1 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	115	+ 0,0 %	2,4	+ 2,6 %	101	+ 5,4 %
CL	Fabrication de matériels de transport	43	+ 2,4 %	5,8	- 0,3 %	293	+ 7,9 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	456	+ 0,7 %	7,2	+ 5,4 %	312	+ 9,8 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	28	- 3,4 %	2,7	- 0,2 %	143	+ 0,6 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	160	+ 0,6 %	3,8	+ 2,9 %	126	+ 5,5 %
FZ	Construction	5 784	+ 1,9 %	45,6	+ 2,2 %	1 363	+ 4,6 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	7 759	- 0,2 %	78,1	+ 1,1 %	2 544	+ 7,0 %
HZ	Transports et entreposage	1 785	- 0,8 %	46,3	- 0,4 %	1 440	+ 8,5 %
IZ	Hébergement et restauration	2 867	+ 1,2 %	24,6	+ 8,7 %	527	+ 42,1 %
JA	Édition et audiovisuel	200	+ 2,6 %	1,6	+ 2,5 %	79	+ 17,8 %
JB	Télécommunications	88	+ 4,8 %	1,5	- 7,1 %	51	- 6,0 %
JC	Activités informatiques	680	+ 7,4 %	3,1	+ 11,1 %	113	+ 14,7 %
KZ	Activités financières et d'assurance	1 412	+ 0,6 %	7,6	+ 1,1 %	351	+ 4,3 %
LZ	Activités immobilières	886	- 0,3 %	4,5	+ 2,0 %	148	+ 5,8 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	2 284	+ 3,8 %	13,9	+ 5,2 %	558	+ 9,1 %
MB	Recherche et développement	24	+ 20,0 %	1,1	- 0,6 %	49	+ 1,6 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	508	- 1,4 %	2,6	- 0,8 %	78	+ 5,4 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	2 180	+ 2,7 %	52,3	+ 5,2 %	1 271	+ 11,6 %
OZ	Administration publique	32	+ 3,2 %	3,1	- 1,0 %	104	+ 0,4 %
PZ	Enseignement	629	+ 7,0 %	5,1	+ 4,5 %	167	+ 10,8 %
QA	Activités pour la santé humaine	1 075	- 0,2 %	9,6	+ 2,0 %	332	+ 7,3 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	777	+ 5,3 %	21,2	+ 1,3 %	539	+ 7,9 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	1 231	- 0,1 %	21,2	+ 14,0 %	629	+ 47,5 %
SZ	Autres activités de services	1 817	+ 0,4 %	7,3	+ 2,8 %	152	+ 8,2 %

Industrie		2 330	+ 0,5 %	47,1	+ 0,9 %	1 904	+ 5,0 %
Construction		5 784	+ 1,9 %	45,6	+ 2,2 %	1 363	+ 4,6 %
Tertiaire		26 234	+ 1,1 %	304,7	+ 3,3 %	9 130	+ 11,7 %
Dont	Tertiaire hors intérim	26 014	+ 1,1 %	287,7	+ 3,2 %	8 673	+ 11,9 %
	Intérim	220	+ 4,3 %	17,0	+ 4,6 %	457	+ 8,1 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)

Répartition des DPAE par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2021	2022	Évolution 2022/2021
BZ	Industries extractives	0,1	0,1	- 18,4 %
CA	Industries agro-alimentaires	4,2	4,1	- 2,1 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,2	0,2	+ 36,9 %
CC	Bois et papier	0,7	0,8	+ 15,1 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	+ 3,3 %
CE	Industrie chimique	0,3	0,3	- 5,7 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,1	0,1	+ 65,0 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	1,2	1,2	+ 1,0 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	1,2	1,4	+ 17,8 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	0,3	0,3	- 12,4 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,2	0,3	+ 19,5 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,6	0,6	- 2,7 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,6	1,1	+ 73,1 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	1,7	2,1	+ 24,0 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,2	0,4	+ 69,8 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	1,4	1,8	+ 30,7 %
FZ	Construction	24,1	23,4	- 2,8 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	48,0	50,3	+ 5,0 %
HZ	Transports et entreposage	21,7	26,3	+ 21,1 %
IZ	Hébergement et restauration	35,1	67,3	+ 91,7 %
JA	Édition et audiovisuel	3,1	4,4	+ 42,9 %
JB	Télécommunications	0,5	0,5	+ 1,3 %
JC	Activités informatiques	1,3	1,3	+ 2,3 %
KZ	Activités financières et d'assurance	1,8	2,0	+ 15,3 %
LZ	Activités immobilières	2,9	2,4	- 15,3 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	9,0	6,9	- 23,5 %
MB	Recherche et développement	0,2	0,2	+ 9,8 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	12,4	11,2	- 9,3 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	547,1	638,0	+ 16,6 %
OZ	Administration publique	12,9	13,0	+ 1,2 %
PZ	Enseignement	5,8	5,9	+ 1,6 %
QA	Activités pour la santé humaine	52,7	65,3	+ 23,9 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	76,1	83,5	+ 9,7 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	31,9	61,1	+ 91,4 %
SZ	Autres activités de services	6,5	7,4	+ 12,4 %
	Activités diverses et non classées	0,1	0,1	-
	TOTAL	906,1	1 085,3	+ 19,8 %
	Industrie	13,0	14,7	+ 13,3 %
	Construction	24,1	23,4	- 2,8 %
	Tertiaire	869,0	1 047,2	+ 20,5 %
Dont	Tertiaire hors intérim	362,0	469,8	+ 29,8 %
	Intérim	507,0	577,4	+ 13,9 %

En milliers

Source : Urssaf

Répartition des DPAE en CDI par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2021	2022	Évolution 2022/2021
BZ	Industries extractives	0,1	0,0	- 9,4 %
CA	Industries agro-alimentaires	2,0	2,0	+ 0,4 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,0	0,1	+ 203,0 %
CC	Bois et papier	0,2	0,3	+ 31,4 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	+ 18,8 %
CE	Industrie chimique	0,2	0,2	- 6,8 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,0	0,1	+ 67,5 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,4	0,4	+ 15,2 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,7	0,9	+ 30,7 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	0,2	0,2	+ 0,5 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,1	0,2	+ 43,8 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,4	0,4	+ 9,6 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,4	0,8	+ 119,2 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	1,0	1,3	+ 35,1 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,1	0,3	+ 81,4 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	0,9	1,4	+ 49,2 %
FZ	Construction	14,9	14,8	- 0,9 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	19,5	22,4	+ 14,4 %
HZ	Transports et entreposage	11,3	13,3	+ 18,2 %
IZ	Hébergement et restauration	15,0	20,0	+ 33,7 %
JA	Édition et audiovisuel	0,2	0,4	+ 92,5 %
JB	Télécommunications	0,3	0,3	+ 2,4 %
JC	Activités informatiques	0,8	0,8	+ 2,8 %
KZ	Activités financières et d'assurance	1,0	1,2	+ 14,0 %
LZ	Activités immobilières	0,9	1,0	+ 18,3 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	3,4	3,7	+ 8,0 %
MB	Recherche et développement	0,1	0,1	+ 18,0 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	0,6	0,7	+ 10,9 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	10,4	11,2	+ 8,1 %
OZ	Administration publique	0,7	1,0	+ 40,0 %
PZ	Enseignement	1,2	1,2	+ 1,5 %
QA	Activités pour la santé humaine	2,1	2,3	+ 8,6 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	5,0	5,4	+ 8,3 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	2,9	3,9	+ 34,0 %
SZ	Autres activités de services	2,2	2,2	- 2,8 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,0	-
	TOTAL	99,2	114,4	+ 15,3 %
	Industrie	6,6	8,5	+ 28,0 %
	Construction	14,9	14,8	- 0,9 %
	Tertiaire	77,7	91,2	+ 17,3 %

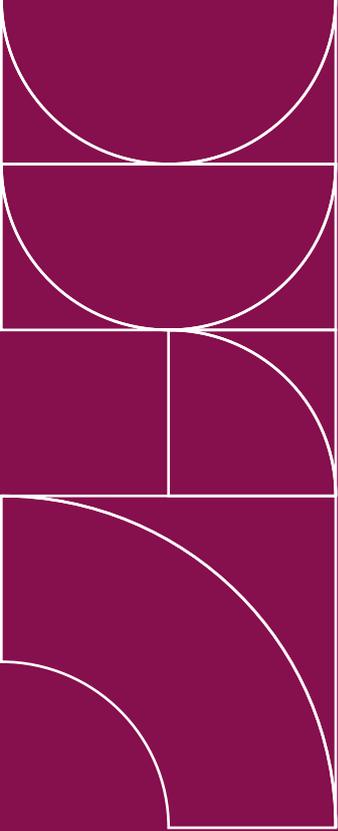
En milliers

Source : Urssaf

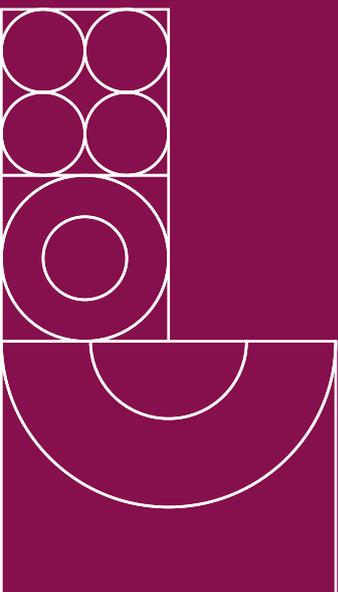
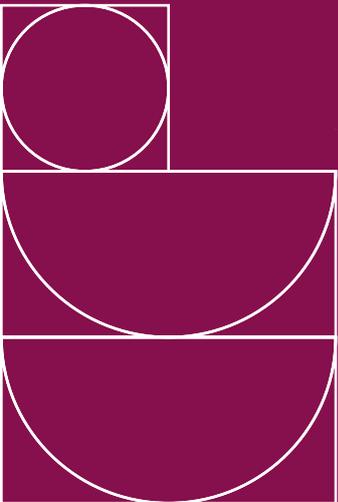
Les exonérations

Principales mesures d'exonérations	Cotisations exonérées (en millions d'€)
Allègement général	577,3
Réduction salariale heures supplémentaires	45,6
Déduction patronale heures supplémentaires	12,9
Contrat d'apprentissage secteur privé	11,3
Aide à domicile	10,0
Contrat d'accompagnement dans l'emploi	2,1
Contrat d'apprentissage secteur public	1,6
Jeunes entreprises innovantes	1,4
Exonération sur compte épargne temps	0,9
Exonération cotisations Covid-19	0,8
Somme des autres exonérations	1,9
Total des exonérations	665,8

Source : Urssaf



Yvelines

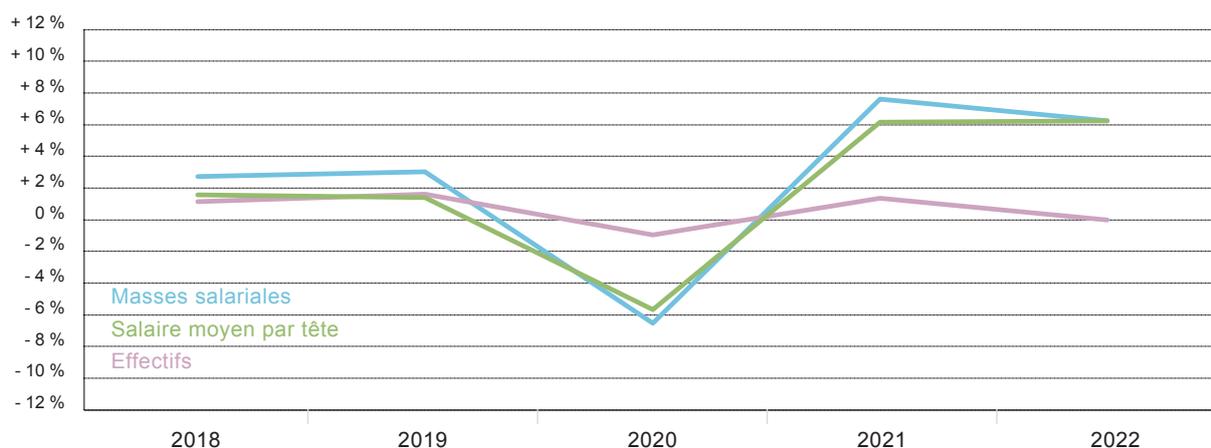


Les établissements, effectifs et masses salariales

	Niveau 2022	Évolution annuelle					Évolution sur 5 ans 2022/2017
		2018	2019	2020	2021	2022	
Masse salariale (en millions d'€)	16 901	+ 2,7 %	+ 3,0 %	- 6,5 %	+ 7,6 %	+ 6,2 %	+ 13,1 %
Effectifs salariés (en milliers)	418,4	+ 1,1 %	+ 1,6 %	- 0,9 %	+ 1,3 %	- 0,0 %	+ 3,1 %
Salaire moyen par tête (SMPT en €)	3 366	+ 1,6 %	+ 1,4 %	- 5,7 %	+ 6,2 %	+ 6,3 %	+ 9,6 %
Établissements	35 484	+ 0,7 %	+ 2,3 %	+ 1,4 %	+ 3,3 %	+ 0,8 %	+ 8,8 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Évolution en glissement annuel des effectifs, masses salariales et du salaire moyen par tête



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Répartition par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		Établissements		Effectifs (en milliers)		Masses salariales (en millions d'€)	
		2022	Évolution 2022/2021	2022	Évolution 2022/2021	2022	Évolution 2022/2021
BZ	Industries extractives	11	+ 10,0 %	0,1	+ 7,5 %	9	+ 19,1 %
CA	Industries agro-alimentaires	606	+ 3,6 %	5,0	+ 3,6 %	119	+ 6,8 %
CB	Habillement, textile et cuir	31	+ 3,3 %	0,1	+ 32,0 %	4	+ 56,3 %
CC	Bois et papier	87	- 3,3 %	0,7	- 6,3 %	26	+ 0,6 %
CD	Cokéfaction et raffinage		-	0,0	-	0	-
CE	Industrie chimique	34	- 5,6 %	1,7	+ 2,0 %	88	+ 5,3 %
CF	Industrie pharmaceutique	10	+ 0,0 %	0,7	- 2,6 %	36	- 3,7 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	92	+ 3,4 %	2,0	- 1,5 %	90	- 0,0 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	191	+ 1,1 %	3,5	+ 0,2 %	151	+ 3,9 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	80	- 5,9 %	9,4	- 1,8 %	629	+ 2,8 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	41	+ 2,5 %	1,0	+ 3,5 %	59	+ 12,7 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	67	+ 1,5 %	3,7	- 1,7 %	225	+ 0,6 %
CL	Fabrication de matériels de transport	56	- 9,7 %	33,0	- 5,3 %	2 147	+ 5,0 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	308	- 1,6 %	6,4	+ 1,9 %	295	+ 8,5 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	28	+ 3,7 %	2,3	+ 2,0 %	113	+ 3,3 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	107	+ 3,9 %	3,9	+ 0,7 %	139	+ 4,7 %
FZ	Construction	4 268	+ 0,9 %	41,6	- 0,6 %	1 513	+ 2,0 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	7 493	+ 0,2 %	71,0	+ 0,7 %	2 637	+ 5,4 %
HZ	Transports et entreposage	1 117	+ 1,3 %	19,7	- 0,6 %	619	+ 3,9 %
IZ	Hébergement et restauration	3 078	+ 0,8 %	24,8	+ 3,6 %	592	+ 26,4 %
JA	Édition et audiovisuel	369	- 0,5 %	6,2	+ 3,8 %	368	+ 1,6 %
JB	Télécommunications	88	+ 0,0 %	2,6	+ 0,1 %	133	+ 3,9 %
JC	Activités informatiques	1 340	+ 6,3 %	9,7	- 18,1 %	484	- 15,5 %
KZ	Activités financières et d'assurance	1 590	+ 0,3 %	13,1	- 0,9 %	654	+ 1,3 %
LZ	Activités immobilières	1 145	+ 1,7 %	5,2	+ 0,8 %	188	+ 4,4 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	3 766	+ 2,6 %	38,1	+ 1,3 %	1 986	+ 7,8 %
MB	Recherche et développement	56	- 3,4 %	2,0	- 4,9 %	132	- 3,4 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	591	- 0,2 %	6,7	+ 1,8 %	240	+ 7,5 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	2 511	- 2,2 %	42,0	+ 1,2 %	1 104	+ 10,0 %
OZ	Administration publique	28	+ 3,7 %	3,0	- 3,3 %	104	- 1,7 %
PZ	Enseignement	794	- 1,6 %	9,1	+ 2,6 %	256	+ 6,5 %
QA	Activités pour la santé humaine	1 162	- 1,1 %	9,6	+ 1,9 %	332	+ 7,1 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	1 014	+ 4,8 %	24,1	+ 2,2 %	550	+ 7,2 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	1 196	+ 1,1 %	6,3	+ 9,1 %	673	+ 45,9 %
SZ	Autres activités de services	2 129	- 0,2 %	9,9	+ 2,4 %	205	+ 11,4 %

Industrie		1 749	+ 0,8 %	73,6	- 2,2 %	4 132	+ 4,5 %
Construction		4 268	+ 0,9 %	41,6	- 0,6 %	1 513	+ 2,0 %
Tertiaire		29 467	+ 0,8 %	303,2	+ 0,6 %	11 256	+ 7,5 %
Dont	Tertiaire hors intérim	29 348	+ 0,7 %	295,2	+ 0,7 %	11 024	+ 7,5 %
	Intérim	119	+ 9,2 %	8,0	- 1,5 %	232	+ 7,5 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)

Répartition des DPAE par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2021	2022	Évolution 2022/2021
BZ	Industries extractives	0,1	0,0	- 75,0 %
CA	Industries agro-alimentaires	4,3	4,3	- 1,6 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,0	0,1	+ 18,2 %
CC	Bois et papier	0,2	0,2	- 1,8 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	-
CE	Industrie chimique	0,3	0,4	+ 17,3 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,1	0,1	+ 47,0 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,4	0,5	+ 20,5 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,9	0,9	+ 1,8 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	1,0	1,6	+ 59,2 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,2	0,3	+ 70,3 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,5	0,6	+ 30,9 %
CL	Fabrication de matériels de transport	1,9	2,5	+ 29,2 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	1,3	1,8	+ 38,5 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,3	0,3	+ 22,7 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	1,9	1,9	- 1,9 %
FZ	Construction	17,7	17,0	- 4,0 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	44,0	45,7	+ 3,8 %
HZ	Transports et entreposage	11,4	10,8	- 5,7 %
IZ	Hébergement et restauration	42,1	63,3	+ 50,6 %
JA	Édition et audiovisuel	13,5	13,8	+ 2,5 %
JB	Télécommunications	0,5	0,5	+ 14,2 %
JC	Activités informatiques	4,3	3,7	- 14,1 %
KZ	Activités financières et d'assurance	3,2	3,7	+ 16,9 %
LZ	Activités immobilières	2,5	2,6	+ 3,4 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	13,4	15,9	+ 18,4 %
MB	Recherche et développement	1,0	1,1	+ 9,7 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	9,5	13,2	+ 39,9 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	245,8	329,2	+ 33,9 %
OZ	Administration publique	14,8	14,1	- 4,7 %
PZ	Enseignement	12,5	13,3	+ 6,4 %
QA	Activités pour la santé humaine	45,4	54,3	+ 19,6 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	98,5	104,1	+ 5,7 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	31,5	47,3	+ 50,1 %
SZ	Autres activités de services	11,1	10,2	- 8,2 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,0	-
TOTAL		636,0	779,4	+ 22,5 %
Industrie		13,5	15,5	+ 15,3 %
Construction		17,7	17,0	- 4,0 %
Tertiaire		604,9	746,9	+ 23,5 %
Dont	Tertiaire hors intérim	402,1	476,0	+ 18,4 %
	Intérim	202,8	270,9	+ 33,6 %

En milliers

Source : Urssaf

Répartition des DPAE en CDI par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2021	2022	Évolution 2022/2021
BZ	Industries extractives	0,1	0,0	- 74,5 %
CA	Industries agro-alimentaires	2,4	2,5	+ 4,2 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,0	0,0	+ 5,9 %
CC	Bois et papier	0,1	0,1	- 6,7 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	-
CE	Industrie chimique	0,2	0,2	+ 34,5 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,1	0,1	+ 42,3 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,2	0,3	+ 47,7 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,5	0,5	+ 11,0 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	0,6	1,2	+ 91,4 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,1	0,2	+ 93,5 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,3	0,4	+ 50,5 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,7	1,5	+ 98,5 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	0,8	1,2	+ 44,5 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,2	0,2	+ 25,5 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	0,7	0,8	+ 21,9 %
FZ	Construction	11,1	10,9	- 1,6 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	17,9	20,9	+ 16,7 %
HZ	Transports et entreposage	4,3	4,8	+ 10,9 %
IZ	Hébergement et restauration	14,4	17,1	+ 19,0 %
JA	Édition et audiovisuel	1,3	0,9	- 30,0 %
JB	Télécommunications	0,3	0,4	+ 20,0 %
JC	Activités informatiques	2,7	2,8	+ 0,7 %
KZ	Activités financières et d'assurance	1,4	1,9	+ 36,3 %
LZ	Activités immobilières	1,2	1,2	+ 1,5 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	8,0	10,4	+ 29,7 %
MB	Recherche et développement	0,3	0,3	+ 27,4 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	1,0	1,2	+ 24,1 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	10,1	10,9	+ 8,2 %
OZ	Administration publique	0,7	0,8	+ 19,6 %
PZ	Enseignement	1,4	1,5	+ 12,2 %
QA	Activités pour la santé humaine	2,4	2,6	+ 8,4 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	6,1	7,0	+ 14,3 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	1,8	1,5	- 17,7 %
SZ	Autres activités de services	2,4	2,8	+ 13,8 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,0	-
	TOTAL	95,7	109,3	+ 14,2 %
	Industrie	6,9	9,3	+ 35,0 %
	Construction	11,1	10,9	- 1,6 %
	Tertiaire	77,7	89,0	+ 14,6 %

En milliers

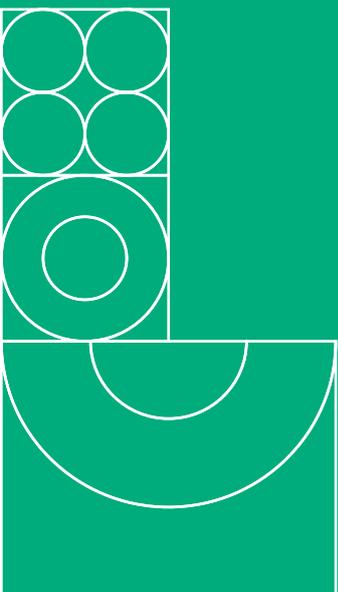
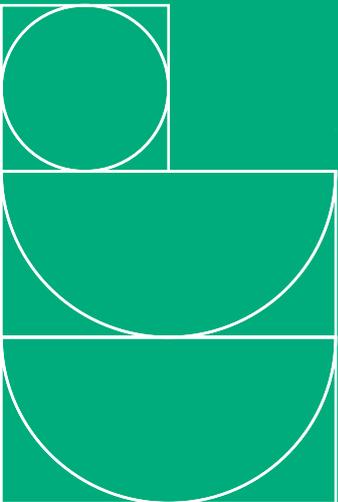
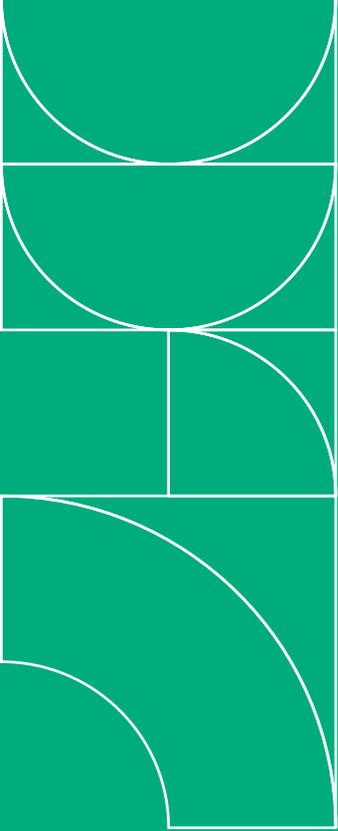
Source : Urssaf

Les exonérations

Principales mesures d'exonérations	Cotisations exonérées (en millions d'€)
Allègement général	449,2
Réduction salariale heures supplémentaires	36,2
Contrat d'apprentissage secteur privé	15,1
Déduction patronale heures supplémentaires	10,2
Aide à domicile	8,6
Maîtres et documentalistes enseignants privé	7,8
Contrat d'apprentissage secteur public	5,2
Jeunes entreprises innovantes	5,1
Exonération sur compte épargne temps	3,6
Autres exonérations non-classées	3,6
Somme des autres exonérations	3,8
Total des exonérations	548,3

Source : Urssaf

Essonne

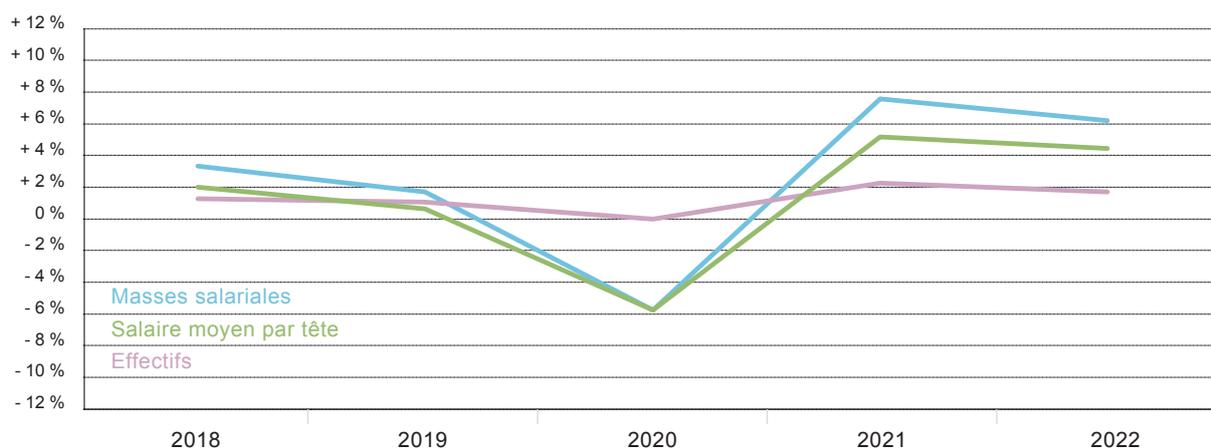


Les établissements, effectifs et masses salariales

	Niveau 2022	Évolution annuelle					Évolution sur 5 ans 2022/2017
		2018	2019	2020	2021	2022	
Masse salariale (en millions d'€)	13 631	+ 3,3 %	+ 1,7 %	- 5,7 %	+ 7,6 %	+ 6,2 %	+ 13,1 %
Effectifs salariés (en milliers)	376,2	+ 1,3 %	+ 1,1 %	- 0,0 %	+ 2,3 %	+ 1,7 %	+ 6,4 %
Salaire moyen par tête (SMPT en €)	3 019	+ 2,0 %	+ 0,6 %	- 5,7 %	+ 5,2 %	+ 4,4 %	+ 6,3 %
Établissements	30 392	+ 0,7 %	+ 2,4 %	+ 1,1 %	+ 4,1 %	+ 1,3 %	+ 9,8 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Évolution en glissement annuel des effectifs, masses salariales et du salaire moyen par tête



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Répartition par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		Établissements		Effectifs (en milliers)		Masses salariales (en millions d'€)	
		2022	Évolution 2022/2021	2022	Évolution 2022/2021	2022	Évolution 2022/2021
BZ	Industries extractives	8	+ 0,0 %	0,1	- 7,4 %	5	- 0,9 %
CA	Industries agro-alimentaires	500	- 0,2 %	5,0	- 2,3 %	153	+ 2,9 %
CB	Habillement, textile et cuir	25	- 19,4 %	0,2	+ 3,7 %	7	+ 4,3 %
CC	Bois et papier	136	+ 0,0 %	1,9	- 3,8 %	69	+ 2,8 %
CD	Cokéfaction et raffinage		*	0,0	*	0	*
CE	Industrie chimique	35	+ 0,0 %	1,2	+ 8,4 %	62	+ 10,3 %
CF	Industrie pharmaceutique	10	+ 42,9 %	1,9	+ 3,2 %	98	+ 5,0 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	89	+ 0,0 %	2,5	- 3,3 %	104	- 1,6 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	179	- 3,8 %	2,4	- 2,2 %	93	+ 2,9 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	108	- 4,4 %	10,7	+ 5,0 %	640	+ 8,2 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	35	+ 0,0 %	1,3	- 0,8 %	66	+ 2,0 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	79	- 2,5 %	1,5	+ 0,0 %	67	- 1,0 %
CL	Fabrication de matériels de transport	28	+ 0,0 %	4,0	+ 1,6 %	213	+ 10,1 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	293	- 4,9 %	3,7	+ 0,3 %	158	+ 4,0 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	18	+ 0,0 %	1,8	- 1,3 %	104	- 0,3 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	130	+ 10,2 %	3,4	- 1,4 %	119	+ 3,7 %
FZ	Construction	5 025	+ 0,6 %	41,0	+ 2,0 %	1 256	+ 4,2 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	6 456	+ 0,9 %	67,2	+ 1,8 %	2 457	+ 6,3 %
HZ	Transports et entreposage	1 576	+ 1,9 %	38,1	+ 1,8 %	1 194	+ 5,7 %
IZ	Hébergement et restauration	2 312	- 0,3 %	16,6	+ 3,1 %	345	+ 28,0 %
JA	Édition et audiovisuel	252	- 1,6 %	1,9	+ 6,6 %	99	+ 9,5 %
JB	Télécommunications	68	+ 4,6 %	4,3	- 9,5 %	303	- 4,4 %
JC	Activités informatiques	906	+ 10,6 %	9,2	+ 7,5 %	655	+ 11,0 %
KZ	Activités financières et d'assurance	1 183	+ 0,5 %	8,8	- 0,5 %	423	+ 1,0 %
LZ	Activités immobilières	782	+ 0,5 %	3,7	+ 2,1 %	129	+ 6,6 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	2 253	+ 2,4 %	22,3	+ 1,6 %	1 104	+ 4,8 %
MB	Recherche et développement	145	+ 6,6 %	14,8	+ 1,8 %	833	+ 4,9 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	477	+ 2,4 %	2,6	+ 1,5 %	91	+ 12,8 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	2 104	+ 1,6 %	53,3	+ 0,3 %	1 392	+ 4,8 %
OZ	Administration publique	27	- 3,6 %	2,3	- 3,9 %	77	- 0,8 %
PZ	Enseignement	557	+ 2,2 %	4,8	+ 3,0 %	119	+ 9,2 %
QA	Activités pour la santé humaine	976	+ 3,0 %	10,2	+ 1,6 %	358	+ 7,4 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	759	+ 6,0 %	19,8	+ 2,4 %	521	+ 7,9 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	1 113	+ 0,1 %	6,1	+ 8,6 %	151	+ 34,3 %
SZ	Autres activités de services	1 748	+ 0,6 %	7,7	+ 5,4 %	166	+ 13,0 %

Industrie		1 673	- 1,2 %	41,6	+ 0,8 %	1 959	+ 5,2 %
Construction		5 025	+ 0,6 %	41,0	+ 2,0 %	1 256	+ 4,2 %
Tertiaire		23 694	+ 1,6 %	293,6	+ 1,8 %	10 416	+ 6,6 %
Dont	Tertiaire hors intérim	23 561	+ 1,6 %	282,2	+ 2,2 %	10 103	+ 6,9 %
	Intérim	133	+ 7,3 %	11,4	- 8,5 %	313	- 1,4 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)

Répartition des DPAE par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2021	2022	Évolution 2022/2021
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	+ 60,0 %
CA	Industries agro-alimentaires	3,4	3,5	+ 1,5 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,1	0,1	- 13,1 %
CC	Bois et papier	0,4	0,5	+ 15,2 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	*
CE	Industrie chimique	0,2	0,3	+ 36,5 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,3	0,4	+ 25,2 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,5	0,4	- 14,2 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,5	0,6	+ 8,6 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	1,8	2,2	+ 24,8 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,2	0,2	+ 5,2 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,4	0,3	- 7,8 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,4	0,9	+ 108,6 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	1,1	1,1	+ 1,5 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,1	0,1	+ 25,5 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	1,4	1,6	+ 12,3 %
FZ	Construction	22,2	22,1	- 0,6 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	35,5	37,8	+ 6,4 %
HZ	Transports et entreposage	20,8	23,1	+ 11,3 %
IZ	Hébergement et restauration	23,7	37,3	+ 57,4 %
JA	Édition et audiovisuel	5,5	7,8	+ 41,4 %
JB	Télécommunications	0,3	0,3	- 4,6 %
JC	Activités informatiques	2,8	2,6	- 6,9 %
KZ	Activités financières et d'assurance	1,8	2,2	+ 23,7 %
LZ	Activités immobilières	1,6	1,6	- 2,8 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	8,2	8,1	- 1,3 %
MB	Recherche et développement	3,1	3,3	+ 5,1 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	1,4	1,5	+ 9,2 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	431,4	449,6	+ 4,2 %
OZ	Administration publique	15,4	15,1	- 1,6 %
PZ	Enseignement	7,3	8,1	+ 10,6 %
QA	Activités pour la santé humaine	67,9	72,4	+ 6,6 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	63,4	73,6	+ 16,1 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	46,7	72,3	+ 54,8 %
SZ	Autres activités de services	6,2	6,9	+ 10,7 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,0	-
TOTAL		776,3	858,0	+ 10,5 %
Industrie		10,9	12,3	+ 12,3 %
Construction		22,2	22,1	- 0,6 %
Tertiaire		743,1	823,7	+ 10,8 %
Dont	Tertiaire hors intérim	383,4	458,0	+ 19,5 %
	Intérim	359,7	365,7	+ 1,7 %

En milliers

Source : Urssaf

Répartition des DPAE en CDI par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2021	2022	Évolution 2022/2021
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	+ 183,3 %
CA	Industries agro-alimentaires	2,0	2,1	+ 2,9 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,0	0,0	+ 26,1 %
CC	Bois et papier	0,2	0,3	+ 26,3 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	-
CE	Industrie chimique	0,1	0,2	+ 52,6 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,2	0,2	+ 41,9 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,3	0,2	- 5,7 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,3	0,3	+ 15,3 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	1,1	1,5	+ 35,4 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,1	0,1	+ 30,6 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,2	0,2	- 1,0 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,2	0,6	+ 176,4 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	0,6	0,6	+ 0,0 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,1	0,1	+ 46,3 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	0,7	0,8	+ 29,2 %
FZ	Construction	14,4	14,4	+ 0,1 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	16,5	19,1	+ 15,8 %
HZ	Transports et entreposage	11,1	11,5	+ 4,2 %
IZ	Hébergement et restauration	10,0	12,4	+ 23,4 %
JA	Édition et audiovisuel	0,4	0,5	+ 8,6 %
JB	Télécommunications	0,2	0,2	+ 19,4 %
JC	Activités informatiques	2,0	1,9	- 1,5 %
KZ	Activités financières et d'assurance	0,9	1,3	+ 41,4 %
LZ	Activités immobilières	1,0	0,7	- 27,2 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	4,2	5,0	+ 17,6 %
MB	Recherche et développement	1,0	1,2	+ 17,4 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	0,7	0,8	+ 22,0 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	11,9	11,8	- 1,0 %
OZ	Administration publique	0,7	0,8	+ 9,5 %
PZ	Enseignement	1,0	1,0	+ 10,3 %
QA	Activités pour la santé humaine	2,3	2,8	+ 24,4 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	4,5	5,4	+ 19,7 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	1,6	1,4	- 17,3 %
SZ	Autres activités de services	2,2	2,3	+ 6,2 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,0	-
TOTAL		92,7	102,1	+ 10,1 %
Industrie		6,1	7,4	+ 21,8 %
Construction		14,4	14,4	+ 0,1 %
Tertiaire		72,2	80,3	+ 11,1 %

En milliers

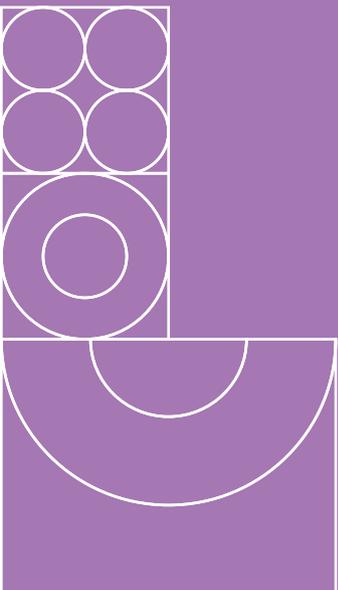
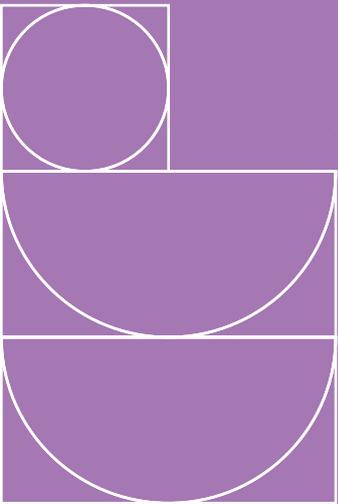
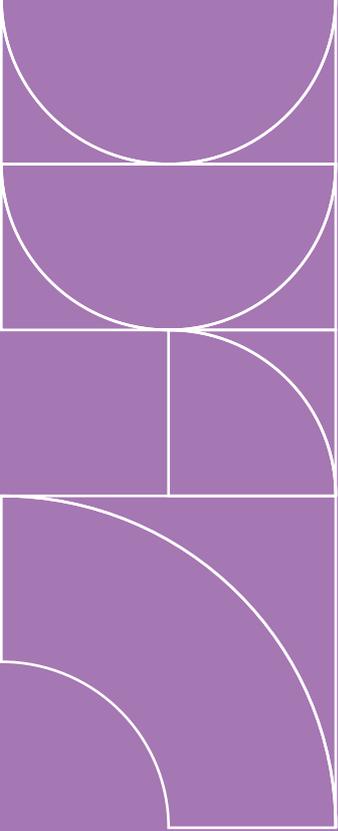
Source : Urssaf

Les exonérations

Principales mesures d'exonérations	Cotisations exonérées (en millions d'€)
Allègement général	472,3
Réduction salariale heures supplémentaires	38,1
Contrat d'apprentissage secteur privé	12,1
Déduction patronale heures supplémentaires	10,1
Aide à domicile	9,4
Jeunes entreprises innovantes	7,4
Contrat d'apprentissage secteur public	2,3
Exonération sur compte épargne temps	2,1
Autres exonérations non-classées	1,6
Contrat d'accompagnement dans l'emploi	0,9
Somme des autres exonérations	1,5
Total des exonérations	557,9

Source : Urssaf

Hauts-de-Seine

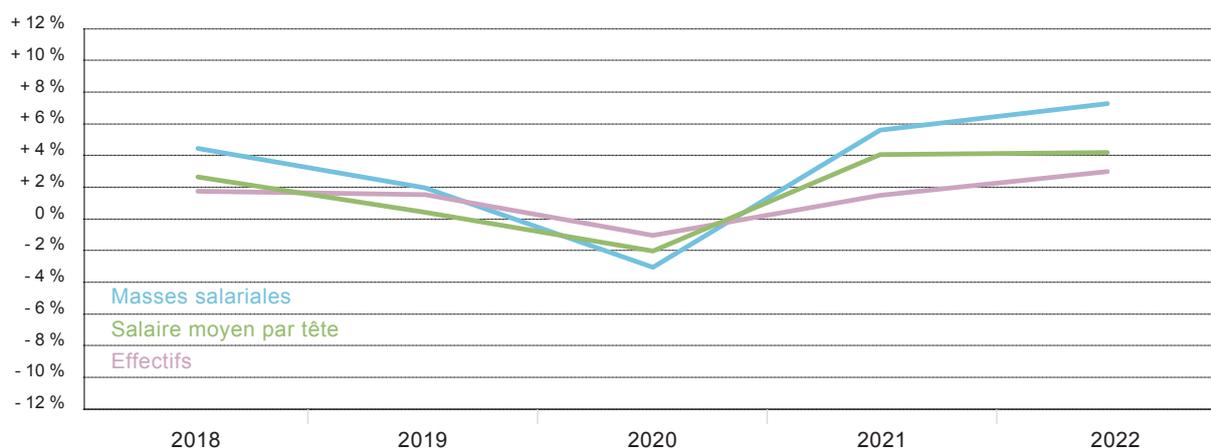


Les établissements, effectifs et masses salariales

	Niveau 2022	Évolution annuelle					Évolution sur 5 ans 2022/2017
		2018	2019	2020	2021	2022	
Masse salariale (en millions d'€)	55 113	+ 4,4 %	+ 1,9 %	- 3,1 %	+ 5,6 %	+ 7,3 %	+ 16,9 %
Effectifs salariés (en milliers)	1 006,0	+ 1,8 %	+ 1,5 %	- 1,0 %	+ 1,5 %	+ 3,0 %	+ 6,9 %
Salaire moyen par tête (SMPT en €)	4 565	+ 2,6 %	+ 0,4 %	- 2,0 %	+ 4,1 %	+ 4,2 %	+ 9,4 %
Établissements	52 505	+ 0,9 %	+ 1,7 %	+ 0,4 %	+ 3,0 %	+ 1,2 %	+ 7,4 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Évolution en glissement annuel des effectifs, masses salariales et du salaire moyen par tête



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Répartition par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		Établissements		Effectifs (en milliers)		Masses salariales (en millions d'€)	
		2022	Évolution 2022/2021	2022	Évolution 2022/2021	2022	Évolution 2022/2021
BZ	Industries extractives	10	- 9,1 %	0,2	- 7,2 %	12	+ 1,0 %
CA	Industries agro-alimentaires	723	+ 0,3 %	11,8	- 0,6 %	515	+ 0,6 %
CB	Habillement, textile et cuir	84	- 4,5 %	1,3	+ 22,9 %	58	+ 33,2 %
CC	Bois et papier	109	- 4,4 %	1,5	- 4,7 %	103	+ 4,8 %
CD	Cokéfaction et raffinage	7	+ 0,0 %	0,6	+ 12,9 %	36	+ 15,2 %
CE	Industrie chimique	83	- 2,4 %	12,5	+ 6,5 %	958	+ 8,5 %
CF	Industrie pharmaceutique	35	- 5,4 %	7,3	+ 2,0 %	618	+ 6,0 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	84	- 4,5 %	2,6	- 7,8 %	175	- 1,9 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	65	- 1,5 %	3,5	+ 2,0 %	211	+ 7,9 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	65	- 3,0 %	8,5	+ 4,5 %	593	+ 8,9 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	42	+ 0,0 %	3,3	- 0,3 %	297	+ 4,8 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	45	- 6,3 %	1,4	- 9,0 %	95	- 6,4 %
CL	Fabrication de matériels de transport	37	+ 19,4 %	13,6	- 0,0 %	1 017	+ 4,6 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	245	- 1,2 %	4,8	+ 1,9 %	255	+ 1,8 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	99	- 3,9 %	18,1	+ 0,5 %	1 194	+ 3,2 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	109	+ 1,9 %	7,0	+ 1,5 %	342	+ 8,3 %
FZ	Construction	3 749	+ 0,3 %	45,9	+ 0,9 %	1 817	+ 3,5 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	8 301	- 0,3 %	116,4	+ 1,5 %	6 302	+ 5,1 %
HZ	Transports et entreposage	1 558	+ 0,7 %	35,9	- 0,2 %	1 490	+ 3,5 %
IZ	Hébergement et restauration	4 840	+ 1,1 %	41,4	+ 4,0 %	1 095	+ 32,0 %
JA	Édition et audiovisuel	1 617	+ 1,8 %	45,1	- 0,5 %	2 988	+ 4,9 %
JB	Télécommunications	208	- 6,7 %	19,4	+ 10,7 %	1 269	+ 12,4 %
JC	Activités informatiques	3 426	+ 5,4 %	109,1	+ 6,5 %	6 437	+ 9,3 %
KZ	Activités financières et d'assurance	2 775	+ 2,7 %	92,5	- 1,5 %	7 067	+ 4,2 %
LZ	Activités immobilières	1 782	+ 0,5 %	15,9	+ 0,9 %	726	+ 3,6 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	6 904	+ 4,2 %	143,8	+ 4,6 %	9 847	+ 7,7 %
MB	Recherche et développement	122	+ 3,4 %	10,2	+ 1,4 %	684	+ 5,4 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	1 417	+ 0,6 %	34,1	+ 0,2 %	1 944	+ 6,0 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	6 129	- 1,6 %	105,5	+ 7,9 %	4 065	+ 14,3 %
OZ	Administration publique	37	+ 0,0 %	3,5	- 3,6 %	141	- 0,4 %
PZ	Enseignement	1 029	+ 3,6 %	14,2	+ 7,0 %	475	+ 12,1 %
QA	Activités pour la santé humaine	1 487	+ 1,3 %	20,7	+ 1,9 %	797	+ 6,1 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	1 242	+ 2,0 %	29,2	+ 2,4 %	710	+ 7,5 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	1 246	- 0,3 %	10,6	+ 7,1 %	388	+ 20,1 %
SZ	Autres activités de services	2 794	+ 1,5 %	14,3	+ 0,1 %	393	+ 6,9 %

Industrie		1 842	- 1,1 %	98,0	+ 1,5 %	6 479	+ 5,2 %
Construction		3 749	+ 0,3 %	45,9	+ 0,9 %	1 817	+ 3,5 %
Tertiaire		46 914	+ 1,3 %	862,0	+ 3,3 %	46 817	+ 7,7 %
Dont	Tertiaire hors intérim	46 786	+ 1,3 %	847,1	+ 3,0 %	46 359	+ 7,6 %
	Intérim	128	+ 2,4 %	14,9	+ 17,1 %	459	+ 18,5 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)

Répartition des DPAE par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2021	2022	Évolution 2022/2021
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	- 24,0 %
CA	Industries agro-alimentaires	6,8	7,5	+ 10,9 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,4	0,6	+ 35,7 %
CC	Bois et papier	0,3	0,4	+ 24,5 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,1	0,1	+ 38,5 %
CE	Industrie chimique	3,2	3,7	+ 18,7 %
CF	Industrie pharmaceutique	1,0	1,2	+ 17,9 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,5	0,6	+ 27,6 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,7	0,7	+ 7,6 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	1,2	1,7	+ 35,7 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,5	0,7	+ 29,7 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,2	0,3	+ 16,8 %
CL	Fabrication de matériels de transport	1,6	2,2	+ 41,0 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	1,2	1,3	+ 7,2 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	2,4	2,7	+ 15,5 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	1,8	2,0	+ 11,9 %
FZ	Construction	19,8	20,3	+ 2,8 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	54,7	59,3	+ 8,4 %
HZ	Transports et entreposage	24,0	21,9	- 8,7 %
IZ	Hébergement et restauration	70,3	146,0	+ 107,8 %
JA	Édition et audiovisuel	392,8	391,6	- 0,3 %
JB	Télécommunications	3,5	3,6	+ 3,8 %
JC	Activités informatiques	33,4	42,9	+ 28,5 %
KZ	Activités financières et d'assurance	21,9	25,4	+ 15,9 %
LZ	Activités immobilières	6,5	6,6	+ 2,7 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	62,3	74,0	+ 18,9 %
MB	Recherche et développement	1,7	2,1	+ 26,6 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	180,1	146,7	- 18,6 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	469,0	732,5	+ 56,2 %
OZ	Administration publique	10,9	11,6	+ 6,7 %
PZ	Enseignement	20,6	23,1	+ 12,2 %
QA	Activités pour la santé humaine	77,0	88,5	+ 14,9 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	102,0	107,1	+ 5,0 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	66,1	86,0	+ 30,0 %
SZ	Autres activités de services	10,7	12,2	+ 13,5 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,0	-
TOTAL		1 649,1	2 027,3	+ 22,9 %
Industrie		21,8	25,7	+ 17,8 %
Construction		19,8	20,3	+ 2,8 %
Tertiaire		1 607,5	1 981,3	+ 23,3 %
Dont	Tertiaire hors intérim	1 263,8	1 393,2	+ 10,2 %
	Intérim	343,7	588,0	+ 71,1 %

En milliers

Source : Urssaf

Répartition des DPAE en CDI par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2021	2022	Évolution 2022/2021
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	+ 75,0 %
CA	Industries agro-alimentaires	3,9	4,8	+ 21,1 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,1	0,2	+ 48,6 %
CC	Bois et papier	0,2	0,2	+ 29,2 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,1	+ 92,3 %
CE	Industrie chimique	1,6	2,2	+ 40,0 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,7	0,8	+ 21,3 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,2	0,3	+ 42,0 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,5	0,5	+ 4,7 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	0,8	1,2	+ 48,1 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,3	0,4	+ 43,3 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,1	0,2	+ 45,9 %
CL	Fabrication de matériels de transport	1,1	1,7	+ 55,5 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	0,8	0,9	+ 15,0 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	1,4	1,8	+ 29,1 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	0,9	1,3	+ 37,9 %
FZ	Construction	12,7	13,5	+ 6,6 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	25,8	30,0	+ 16,2 %
HZ	Transports et entreposage	14,2	11,5	- 19,1 %
IZ	Hébergement et restauration	21,8	30,4	+ 39,3 %
JA	Édition et audiovisuel	5,9	6,7	+ 14,0 %
JB	Télécommunications	2,3	2,3	+ 1,8 %
JC	Activités informatiques	26,9	36,4	+ 35,2 %
KZ	Activités financières et d'assurance	11,3	13,9	+ 23,3 %
LZ	Activités immobilières	3,3	3,6	+ 11,5 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	35,7	46,5	+ 30,3 %
MB	Recherche et développement	1,0	1,5	+ 42,8 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	6,3	7,9	+ 24,3 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	21,1	24,6	+ 16,9 %
OZ	Administration publique	0,7	0,9	+ 23,0 %
PZ	Enseignement	3,1	3,8	+ 23,6 %
QA	Activités pour la santé humaine	5,1	5,2	+ 1,8 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	10,0	10,3	+ 3,2 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	1,7	2,2	+ 32,5 %
SZ	Autres activités de services	3,9	4,3	+ 11,9 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,0	-
TOTAL		225,5	272,3	+ 20,8 %
Industrie		12,7	16,6	+ 31,0 %
Construction		12,7	13,5	+ 6,6 %
Tertiaire		200,1	242,2	+ 21,0 %

En milliers

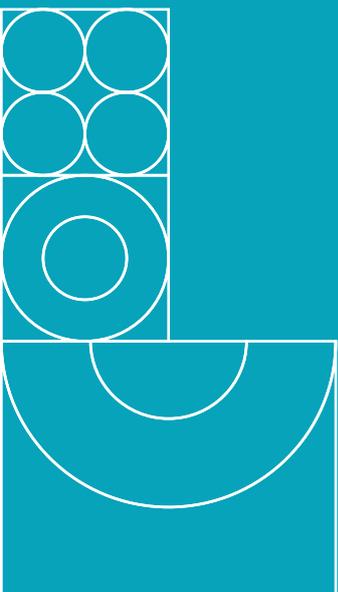
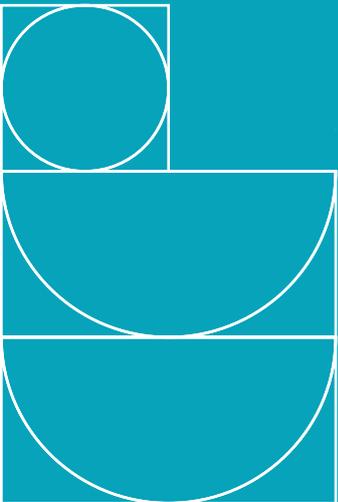
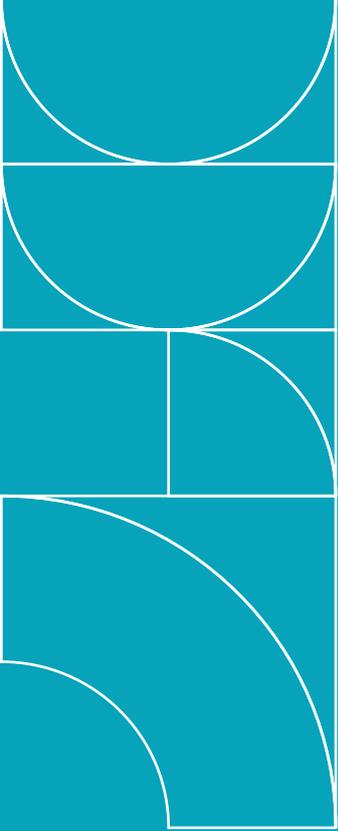
Source : Urssaf

Les exonérations

Principales mesures d'exonérations	Cotisations exonérées (en millions d'€)
Allègement général	731,8
Réduction salariale heures supplémentaires	67,1
Contrat d'apprentissage secteur privé	39,4
Jeunes entreprises innovantes	20,1
Exonération sur compte épargne temps	16,3
Déduction patronale heures supplémentaires	15,0
Aide à domicile	10,2
Autres exonérations non-classées	8,1
Exonérations armement maritime	7,0
Dispense vieillesse cadres étrangers	3,0
Somme des autres exonérations	5,9
Total des exonérations	924,0

Source : Urssaf

Seine-Saint-Denis

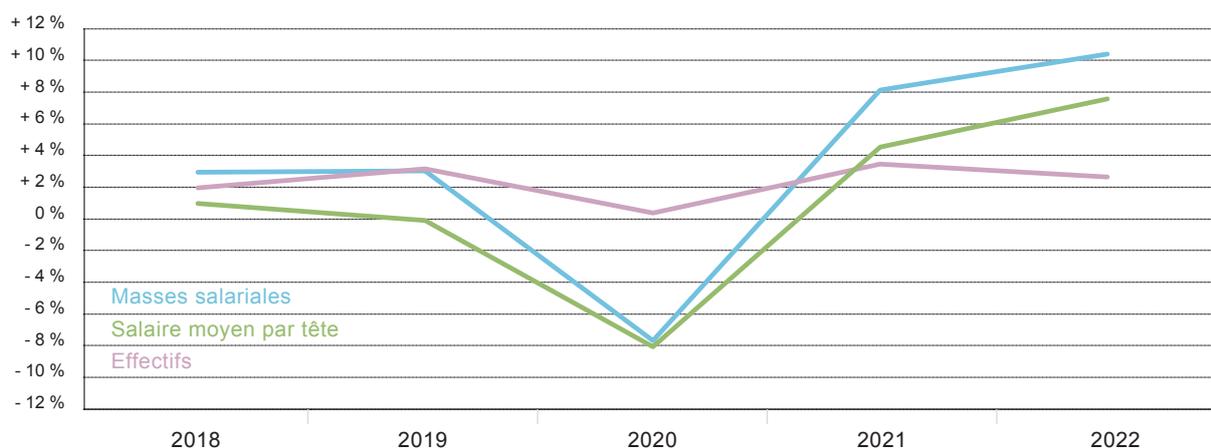


Les établissements, effectifs et masses salariales

	Niveau 2022	Évolution annuelle					Évolution sur 5 ans 2022/2017
		2018	2019	2020	2021	2022	
Masse salariale (en millions d'€)	19 838	+ 2,9 %	+ 3,0 %	- 7,7 %	+ 8,1 %	+ 10,4 %	+ 16,8 %
Effectifs salariés (en milliers)	542,3	+ 1,9 %	+ 3,1 %	+ 0,4 %	+ 3,4 %	+ 2,6 %	+ 12,1 %
Salaire moyen par tête (SMPT en €)	3 049	+ 0,9 %	- 0,1 %	- 8,1 %	+ 4,5 %	+ 7,6 %	+ 4,2 %
Établissements	43 681	+ 0,5 %	+ 4,8 %	+ 1,2 %	+ 4,5 %	+ 1,2 %	+ 12,7 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Évolution en glissement annuel des effectifs, masses salariales et du salaire moyen par tête



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Répartition par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		Établissements		Effectifs (en milliers)		Masses salariales (en millions d'€)	
		2022	Évolution 2022/2021	2022	Évolution 2022/2021	2022	Évolution 2022/2021
BZ	Industries extractives	2	+ 0,0 %	0,0	- 5,2 %	2	- 1,5 %
CA	Industries agro-alimentaires	729	+ 1,8 %	6,1	+ 5,9 %	143	+ 9,3 %
CB	Habillement, textile et cuir	265	+ 1,1 %	4,1	+ 5,7 %	140	+ 14,3 %
CC	Bois et papier	127	- 10,6 %	1,6	- 4,1 %	68	+ 5,3 %
CD	Cokéfaction et raffinage	1	+ 0,0 %	0,2	- 0,7 %	14	+ 6,5 %
CE	Industrie chimique	35	- 2,8 %	2,2	+ 2,3 %	127	+ 5,3 %
CF	Industrie pharmaceutique	5	+ 0,0 %	0,5	+ 1,9 %	22	- 3,7 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	73	- 3,9 %	1,2	+ 2,4 %	57	+ 5,5 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	147	- 5,8 %	2,4	- 1,6 %	109	+ 3,4 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	29	- 6,5 %	0,4	- 14,5 %	18	- 11,7 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	39	- 7,1 %	0,9	- 20,6 %	45	- 20,6 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	50	- 2,0 %	1,6	- 2,2 %	73	- 0,8 %
CL	Fabrication de matériels de transport	23	- 4,2 %	4,5	+ 5,5 %	320	+ 10,6 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	271	- 1,8 %	3,1	- 11,7 %	132	- 1,6 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	54	- 1,8 %	9,8	+ 1,5 %	641	+ 3,4 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	156	+ 3,3 %	5,2	+ 4,0 %	204	+ 8,7 %
FZ	Construction	8 981	+ 3,1 %	61,4	+ 2,0 %	1 516	+ 4,6 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	9 518	+ 0,9 %	83,3	+ 2,6 %	2 923	+ 8,4 %
HZ	Transports et entreposage	3 159	+ 0,0 %	91,5	+ 1,6 %	4 025	+ 17,3 %
IZ	Hébergement et restauration	3 703	- 1,9 %	26,0	+ 4,9 %	540	+ 37,7 %
JA	Édition et audiovisuel	629	+ 1,1 %	6,5	+ 2,7 %	340	+ 3,3 %
JB	Télécommunications	195	- 7,6 %	5,0	- 5,3 %	257	- 3,7 %
JC	Activités informatiques	977	+ 6,8 %	13,1	+ 0,9 %	673	+ 3,3 %
KZ	Activités financières et d'assurance	1 146	+ 1,4 %	27,6	+ 8,7 %	1 624	+ 16,0 %
LZ	Activités immobilières	885	- 1,3 %	6,7	+ 3,4 %	225	+ 4,6 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	2 192	+ 2,3 %	22,1	+ 3,3 %	1 206	+ 8,8 %
MB	Recherche et développement	32	+ 3,2 %	1,8	+ 3,9 %	110	+ 5,0 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	604	+ 0,7 %	5,2	- 4,6 %	216	+ 0,8 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	3 356	- 0,2 %	77,0	+ 2,0 %	1 912	+ 10,3 %
OZ	Administration publique	53	- 8,6 %	7,8	+ 0,9 %	342	+ 4,9 %
PZ	Enseignement	754	+ 4,6 %	7,7	+ 7,1 %	218	+ 8,7 %
QA	Activités pour la santé humaine	1 128	+ 2,3 %	12,2	+ 0,8 %	447	+ 4,7 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	844	+ 3,9 %	23,4	+ 4,1 %	598	+ 10,2 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	1 268	+ 0,9 %	7,7	+ 16,1 %	240	+ 31,3 %
SZ	Autres activités de services	2 251	+ 3,0 %	12,5	+ 3,7 %	312	+ 10,4 %

Industrie		2 006	- 1,0 %	43,9	+ 0,8 %	2 115	+ 4,8 %
Construction		8 981	+ 3,1 %	61,4	+ 2,0 %	1 516	+ 4,6 %
Tertiaire		32 694	+ 0,9 %	437,0	+ 2,9 %	16 207	+ 11,8 %
Dont	Tertiaire hors intérim	32 568	+ 0,8 %	426,4	+ 2,9 %	15 896	+ 11,7 %
	Intérim	126	+ 8,6 %	10,6	+ 6,1 %	311	+ 15,5 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)

Répartition des DPAE par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2021	2022	Évolution 2022/2021
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	+ 0,0 %
CA	Industries agro-alimentaires	7,6	8,4	+ 10,4 %
CB	Habillement, textile et cuir	3,2	3,2	+ 0,7 %
CC	Bois et papier	1,0	0,9	- 8,1 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	+ 23,0 %
CE	Industrie chimique	0,5	0,6	+ 30,8 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,1	0,1	+ 16,5 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,3	0,3	+ 3,2 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,6	0,6	+ 1,9 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	0,1	0,1	+ 63,8 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,3	0,2	- 17,7 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,4	0,4	+ 22,0 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,7	0,9	+ 36,3 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	1,3	1,2	- 8,8 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,9	0,9	+ 6,4 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	1,7	2,2	+ 31,5 %
FZ	Construction	65,7	66,0	+ 0,5 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	48,2	50,9	+ 5,6 %
HZ	Transports et entreposage	46,3	49,1	+ 6,2 %
IZ	Hébergement et restauration	41,0	72,5	+ 76,8 %
JA	Édition et audiovisuel	91,4	98,8	+ 8,1 %
JB	Télécommunications	1,6	1,5	- 9,8 %
JC	Activités informatiques	4,2	4,7	+ 12,5 %
KZ	Activités financières et d'assurance	4,6	6,5	+ 40,2 %
LZ	Activités immobilières	3,7	3,5	- 5,6 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	9,4	11,1	+ 18,0 %
MB	Recherche et développement	0,4	0,5	+ 30,4 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	3,8	4,1	+ 8,5 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	625,0	731,9	+ 17,1 %
OZ	Administration publique	11,2	10,8	- 3,9 %
PZ	Enseignement	12,4	14,0	+ 12,9 %
QA	Activités pour la santé humaine	76,1	75,1	- 1,2 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	52,1	53,3	+ 2,2 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	56,5	73,3	+ 29,8 %
SZ	Autres activités de services	9,0	10,0	+ 10,8 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,1	-
TOTAL		1 181,2	1 358,0	+ 15,0 %
Industrie		18,4	20,2	+ 9,3 %
Construction		65,7	66,0	+ 0,5 %
Tertiaire		1 097,1	1 271,9	+ 15,9 %
Dont	Tertiaire hors intérim	599,3	711,1	+ 18,6 %
	Intérim	497,8	560,8	+ 12,7 %

En milliers

Source : Urssaf

Répartition des DPAE en CDI par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2021	2022	Évolution 2022/2021
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	+ 0,0 %
CA	Industries agro-alimentaires	2,8	3,1	+ 8,7 %
CB	Habillement, textile et cuir	2,5	2,4	- 0,8 %
CC	Bois et papier	0,2	0,2	+ 14,9 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	+ 33,3 %
CE	Industrie chimique	0,2	0,2	+ 40,1 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,0	0,1	+ 107,7 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,1	0,1	+ 6,9 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,4	0,4	+ 1,9 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	0,1	0,1	+ 57,1 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,2	0,2	- 11,8 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,2	0,3	+ 34,3 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,5	0,7	+ 43,5 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	0,7	0,7	+ 0,3 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,5	0,4	- 1,3 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	1,2	1,7	+ 44,1 %
FZ	Construction	47,9	48,6	+ 1,6 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	23,9	26,9	+ 12,6 %
HZ	Transports et entreposage	24,4	25,0	+ 2,5 %
IZ	Hébergement et restauration	15,6	19,0	+ 21,5 %
JA	Édition et audiovisuel	1,5	1,2	- 19,8 %
JB	Télécommunications	1,1	1,0	- 10,1 %
JC	Activités informatiques	2,9	3,5	+ 19,8 %
KZ	Activités financières et d'assurance	2,4	3,6	+ 54,9 %
LZ	Activités immobilières	1,2	1,2	+ 0,2 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	6,0	7,0	+ 15,3 %
MB	Recherche et développement	0,2	0,3	+ 40,3 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	1,5	1,6	+ 8,2 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	22,6	25,0	+ 10,4 %
OZ	Administration publique	1,0	1,0	+ 2,1 %
PZ	Enseignement	1,8	1,9	+ 2,8 %
QA	Activités pour la santé humaine	4,0	4,2	+ 5,6 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	4,7	5,6	+ 19,5 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	1,5	2,1	+ 39,9 %
SZ	Autres activités de services	3,3	3,8	+ 13,1 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,1	-
TOTAL		177,0	193,2	+ 9,1 %
Industrie		9,5	10,7	+ 12,5 %
Construction		47,9	48,6	+ 1,6 %
Tertiaire		119,6	133,9	+ 11,9 %

En milliers

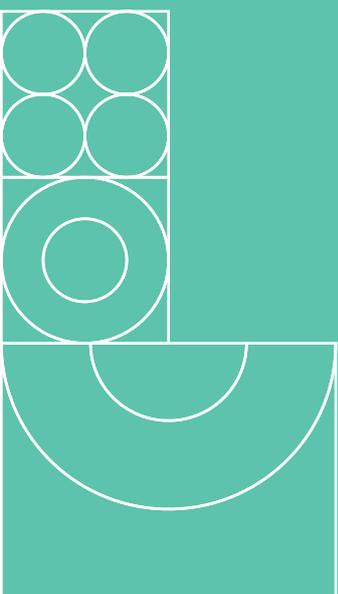
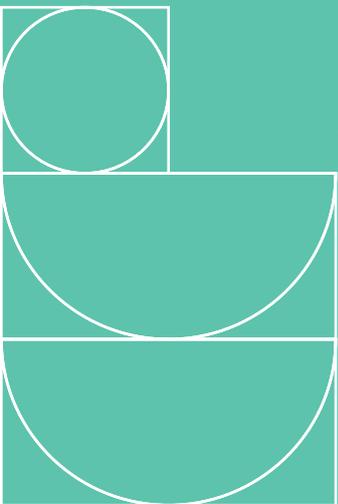
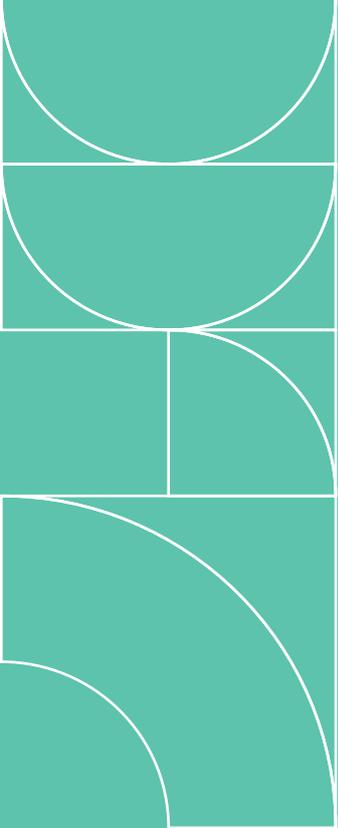
Source : Urssaf

Les exonérations

Principales mesures d'exonérations	Cotisations exonérées (en millions d'€)
Allègement général	734,0
Réduction salariale heures supplémentaires	43,7
Contrat d'apprentissage secteur privé	16,2
Déduction patronale heures supplémentaires	12,7
Aide à domicile	8,2
Jeunes entreprises innovantes	5,0
Contrat d'apprentissage secteur public	4,2
Exonération sur compte épargne temps	3,2
Autres exonérations non-classées	2,9
Exonération cotisations Covid-19	1,1
Somme des autres exonérations	3,8
Total des exonérations	835,1

Source : Urssaf

Val-de-Marne

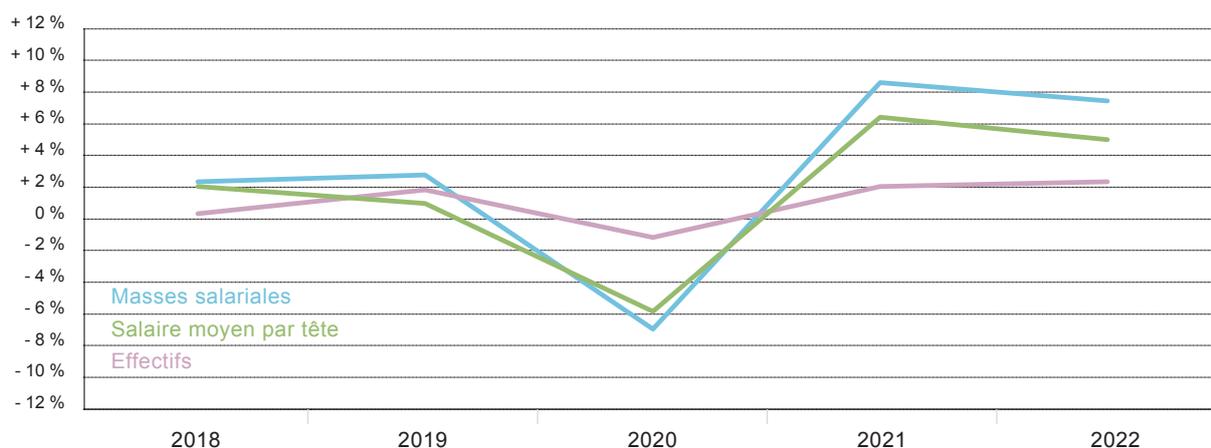


Les établissements, effectifs et masses salariales

	Niveau 2022	Évolution annuelle					Évolution sur 5 ans 2022/2017
		2018	2019	2020	2021	2022	
Masse salariale (en millions d'€)	15 547	+ 2,4 %	+ 2,8 %	- 7,0 %	+ 8,6 %	+ 7,5 %	+ 14,2 %
Effectifs salariés (en milliers)	421,9	+ 0,3 %	+ 1,8 %	- 1,2 %	+ 2,0 %	+ 2,3 %	+ 5,4 %
Salaire moyen par tête (SMPT en €)	3 070	+ 2,0 %	+ 1,0 %	- 5,9 %	+ 6,4 %	+ 5,0 %	+ 8,4 %
Établissements	36 050	+ 0,4 %	+ 2,2 %	+ 1,1 %	+ 3,3 %	+ 0,9 %	+ 8,1 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Évolution en glissement annuel des effectifs, masses salariales et du salaire moyen par tête



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Répartition par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		Établissements		Effectifs (en milliers)		Masses salariales (en millions d'€)	
		2022	Évolution 2022/2021	2022	Évolution 2022/2021	2022	Évolution 2022/2021
BZ	Industries extractives	7	+ 16,7 %	0,1	- 1,3 %	5	- 2,2 %
CA	Industries agro-alimentaires	627	- 0,8 %	7,0	+ 3,1 %	222	+ 5,0 %
CB	Habillement, textile et cuir	52	- 10,3 %	0,2	- 0,0 %	6	+ 2,3 %
CC	Bois et papier	87	- 8,4 %	1,0	- 2,8 %	43	+ 6,5 %
CD	Cokéfaction et raffinage		-	0,0	-	0	-
CE	Industrie chimique	26	- 7,1 %	1,3	+ 2,9 %	73	+ 6,3 %
CF	Industrie pharmaceutique	12	- 14,3 %	3,1	+ 3,9 %	160	+ 13,6 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	70	- 1,4 %	1,8	- 15,6 %	73	- 36,7 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	105	- 3,7 %	1,4	- 3,7 %	55	- 1,1 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	50	+ 2,0 %	3,0	+ 1,4 %	184	+ 4,1 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	27	+ 8,0 %	0,9	+ 49,6 %	48	+ 87,0 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	44	+ 2,3 %	1,5	+ 9,2 %	82	+ 11,5 %
CL	Fabrication de matériels de transport	11	+ 10,0 %	0,8	- 21,9 %	43	- 17,7 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	297	- 1,0 %	5,2	+ 0,4 %	297	+ 6,1 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	31	+ 3,3 %	1,2	- 2,2 %	47	+ 0,4 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	97	- 1,0 %	3,3	- 1,6 %	109	+ 1,0 %
FZ	Construction	5 228	- 0,4 %	44,6	- 0,1 %	1 362	+ 3,2 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	7 132	- 0,0 %	77,6	+ 1,0 %	2 943	+ 5,1 %
HZ	Transports et entreposage	1 874	+ 0,3 %	43,1	+ 1,0 %	1 664	+ 10,0 %
IZ	Hébergement et restauration	3 149	- 0,3 %	23,1	+ 3,8 %	504	+ 31,9 %
JA	Édition et audiovisuel	417	+ 2,5 %	4,4	+ 4,7 %	236	+ 10,2 %
JB	Télécommunications	96	- 6,8 %	5,8	- 2,8 %	329	- 1,8 %
JC	Activités informatiques	1 285	+ 10,0 %	11,7	+ 11,7 %	608	+ 17,2 %
KZ	Activités financières et d'assurance	1 343	- 1,0 %	24,7	- 0,3 %	1 389	+ 4,0 %
LZ	Activités immobilières	1 063	+ 2,2 %	6,4	+ 1,2 %	236	+ 4,2 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	2 829	+ 5,5 %	25,5	+ 6,3 %	1 390	+ 8,4 %
MB	Recherche et développement	70	+ 0,0 %	2,2	+ 9,7 %	132	+ 10,8 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	581	+ 1,2 %	3,9	- 3,1 %	138	+ 5,6 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	3 454	+ 0,1 %	55,5	+ 5,5 %	1 444	+ 13,3 %
OZ	Administration publique	35	+ 0,0 %	3,5	- 2,9 %	127	+ 0,3 %
PZ	Enseignement	673	+ 3,5 %	8,3	+ 5,2 %	225	+ 8,7 %
QA	Activités pour la santé humaine	1 201	+ 1,2 %	13,2	+ 0,6 %	492	+ 1,0 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	825	+ 3,6 %	19,7	+ 1,5 %	486	+ 7,4 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	1 207	- 0,2 %	7,4	+ 9,5 %	163	+ 25,5 %
SZ	Autres activités de services	2 045	+ 0,5 %	9,6	+ 3,8 %	233	+ 11,9 %

Industrie		1 543	- 1,6 %	31,8	+ 0,5 %	1 447	+ 2,9 %
Construction		5 228	- 0,4 %	44,6	- 0,1 %	1 362	+ 3,2 %
Tertiaire		29 279	+ 1,2 %	345,6	+ 2,8 %	12 738	+ 8,5 %
Dont	Tertiaire hors intérim	29 165	+ 1,2 %	338,3	+ 2,8 %	12 523	+ 8,4 %
	Intérim	114	+ 5,6 %	7,3	+ 6,1 %	215	+ 11,1 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)

Répartition des DPAE par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2021	2022	Évolution 2022/2021
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	- 46,4 %
CA	Industries agro-alimentaires	4,2	4,4	+ 2,9 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,2	0,1	- 18,1 %
CC	Bois et papier	0,3	0,3	+ 3,1 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	-
CE	Industrie chimique	0,4	0,4	+ 1,7 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,6	0,6	+ 4,1 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,3	0,3	+ 21,1 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,4	0,4	- 8,9 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	0,4	0,5	+ 17,6 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,1	0,2	+ 75,8 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,3	0,3	+ 9,0 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,2	0,1	- 56,3 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	1,4	1,5	+ 4,2 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,1	0,1	- 15,5 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	1,2	1,2	+ 1,5 %
FZ	Construction	25,9	24,7	- 4,4 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	43,0	50,4	+ 17,3 %
HZ	Transports et entreposage	19,9	24,7	+ 24,0 %
IZ	Hébergement et restauration	34,6	52,4	+ 51,7 %
JA	Édition et audiovisuel	12,8	12,6	- 1,7 %
JB	Télécommunications	0,7	0,6	- 15,5 %
JC	Activités informatiques	4,3	5,3	+ 21,9 %
KZ	Activités financières et d'assurance	4,1	4,4	+ 8,7 %
LZ	Activités immobilières	2,6	4,6	+ 77,5 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	17,9	18,3	+ 2,2 %
MB	Recherche et développement	0,7	0,8	+ 21,3 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	9,3	5,1	- 45,4 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	294,2	372,0	+ 26,5 %
OZ	Administration publique	11,0	11,4	+ 3,6 %
PZ	Enseignement	10,6	10,3	- 3,2 %
QA	Activités pour la santé humaine	57,1	59,3	+ 4,0 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	83,9	74,5	- 11,3 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	51,3	67,6	+ 31,7 %
SZ	Autres activités de services	6,7	7,9	+ 18,6 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,0	-
TOTAL		700,7	817,4	+ 16,7 %
Industrie		10,2	10,5	+ 2,4 %
Construction		25,9	24,7	- 4,4 %
Tertiaire		664,6	782,2	+ 17,7 %
Dont	Tertiaire hors intérim	504,6	577,4	+ 14,4 %
	Intérim	160,0	204,8	+ 28,0 %

En milliers

Source : Urssaf

Répartition des DPAE en CDI par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2021	2022	Évolution 2022/2021
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	- 33,3 %
CA	Industries agro-alimentaires	2,4	2,8	+ 16,3 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,1	0,0	- 7,7 %
CC	Bois et papier	0,1	0,1	- 5,7 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	-
CE	Industrie chimique	0,1	0,1	+ 5,8 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,3	0,3	+ 13,7 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,1	0,2	+ 60,2 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,3	0,3	- 8,2 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	0,3	0,4	+ 34,4 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,1	0,1	+ 101,6 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,2	0,3	+ 24,0 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,2	0,1	- 67,2 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	0,7	0,7	+ 5,2 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,1	0,0	- 12,5 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	0,5	0,6	+ 28,8 %
FZ	Construction	17,0	16,4	- 3,5 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	19,5	22,2	+ 14,0 %
HZ	Transports et entreposage	13,9	14,8	+ 6,5 %
IZ	Hébergement et restauration	13,3	16,3	+ 21,9 %
JA	Édition et audiovisuel	1,1	1,0	- 2,8 %
JB	Télécommunications	0,4	0,3	- 20,7 %
JC	Activités informatiques	3,3	3,8	+ 16,4 %
KZ	Activités financières et d'assurance	1,9	2,3	+ 17,0 %
LZ	Activités immobilières	1,3	1,2	- 6,3 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	6,0	7,8	+ 28,7 %
MB	Recherche et développement	0,2	0,4	+ 56,5 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	1,0	1,1	+ 11,2 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	14,9	15,5	+ 4,4 %
OZ	Administration publique	0,8	0,9	+ 5,9 %
PZ	Enseignement	2,1	1,6	- 22,6 %
QA	Activités pour la santé humaine	3,3	3,9	+ 20,7 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	4,7	5,3	+ 12,9 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	1,6	1,9	+ 19,9 %
SZ	Autres activités de services	3,0	3,2	+ 5,4 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,0	-
TOTAL		114,7	126,0	+ 9,9 %
Industrie		5,4	6,1	+ 13,3 %
Construction		17,0	16,4	- 3,5 %
Tertiaire		92,3	103,4	+ 12,1 %

En milliers

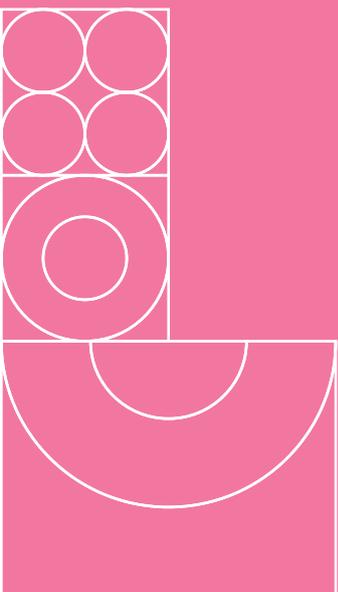
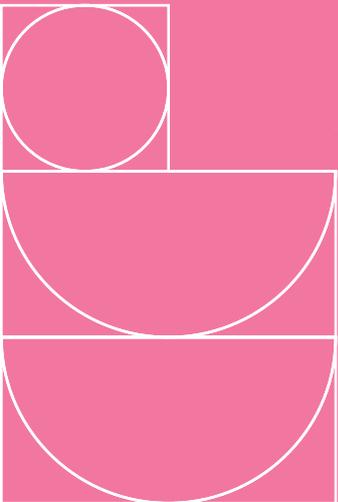
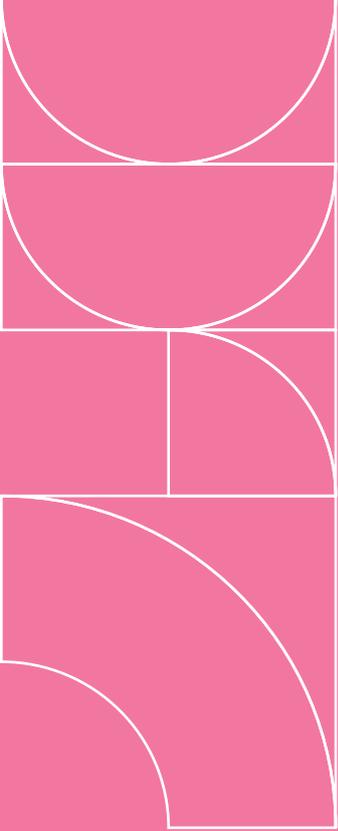
Source : Urssaf

Les exonérations

Principales mesures d'exonérations	Cotisations exonérées (en millions d'€)
Allègement général	511,9
Réduction salariale heures supplémentaires	43,2
Contrat d'apprentissage secteur privé	13,7
Déduction patronale heures supplémentaires	12,2
Jeunes entreprises innovantes	11,0
Aide à domicile	9,1
Contrat d'apprentissage secteur public	5,0
Maîtres et documentalistes enseignants privé	3,8
Exonération sur compte épargne temps	2,1
Autres exonérations non-classées	1,6
Somme des autres exonérations	2,9
Total des exonérations	616,6

Source : Urssaf

Val-d'Oise

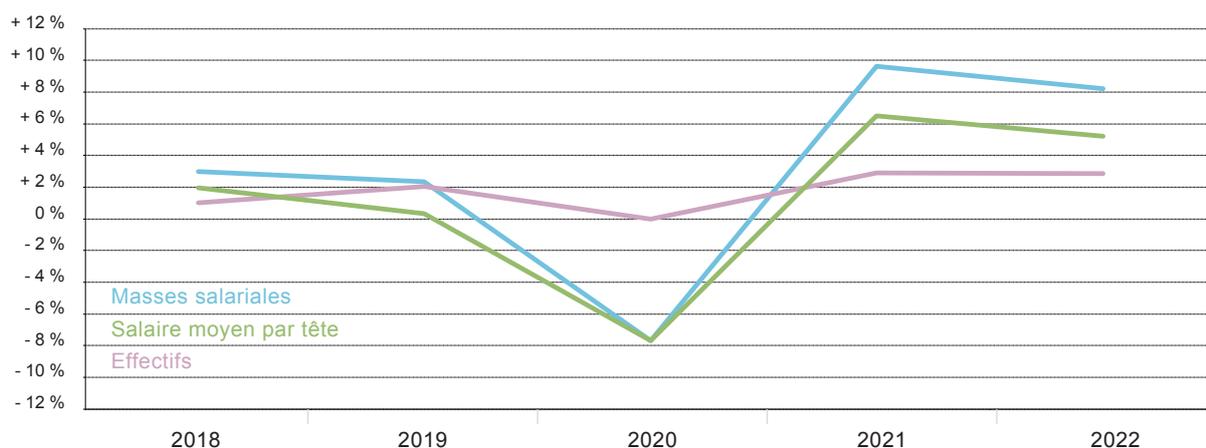


Les établissements, effectifs et masses salariales

	Niveau 2022	Évolution annuelle					Évolution sur 5 ans 2022/2017
		2018	2019	2020	2021	2022	
Masse salariale (en millions d'€)	15 547	+ 2,4 %	+ 2,8 %	- 7,0 %	+ 8,6 %	+ 7,5 %	+ 14,2 %
Effectifs salariés (en milliers)	421,9	+ 0,3 %	+ 1,8 %	- 1,2 %	+ 2,0 %	+ 2,3 %	+ 5,4 %
Salaire moyen par tête (SMPT en €)	3 070	+ 2,0 %	+ 1,0 %	- 5,9 %	+ 6,4 %	+ 5,0 %	+ 8,4 %
Établissements	36 050	+ 0,4 %	+ 2,2 %	+ 1,1 %	+ 3,3 %	+ 0,9 %	+ 8,1 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Évolution en glissement annuel des effectifs, masses salariales et du salaire moyen par tête



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Répartition par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		Établissements		Effectifs (en milliers)		Masses salariales (en millions d'€)	
		2022	Évolution 2022/2021	2022	Évolution 2022/2021	2022	Évolution 2022/2021
BZ	Industries extractives	9	+ 0,0 %	0,1	+ 0,8 %	5	+ 6,8 %
CA	Industries agro-alimentaires	478	+ 2,1 %	4,0	+ 3,9 %	88	+ 8,3 %
CB	Habillement, textile et cuir	39	- 9,3 %	0,8	+ 0,9 %	30	+ 3,0 %
CC	Bois et papier	123	- 1,6 %	1,2	- 0,6 %	45	+ 7,0 %
CD	Cokéfaction et raffinage	1	+ 0,0 %	0,2	- 17,8 %	17	+ 22,6 %
CE	Industrie chimique	47	+ 4,4 %	3,0	- 3,7 %	140	+ 1,4 %
CF	Industrie pharmaceutique	6	+ 0,0 %	0,4	+ 3,6 %	18	+ 6,1 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	83	+ 5,1 %	2,3	- 2,0 %	126	- 0,6 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	241	- 4,4 %	3,2	- 3,8 %	123	+ 1,7 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	52	+ 2,0 %	2,5	- 0,6 %	139	+ 0,9 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	41	+ 2,5 %	1,4	- 0,7 %	77	+ 2,6 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	68	- 4,2 %	1,4	- 7,0 %	67	- 3,9 %
CL	Fabrication de matériels de transport	31	- 8,8 %	3,2	- 3,0 %	160	+ 0,9 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	332	+ 1,2 %	5,3	- 1,7 %	237	+ 3,2 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	20	- 4,8 %	1,4	+ 0,1 %	56	+ 2,0 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	113	- 2,6 %	2,4	- 5,4 %	79	- 1,9 %
FZ	Construction	5 341	+ 2,1 %	37,1	+ 1,6 %	1 009	+ 4,6 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	6 257	+ 0,7 %	60,5	+ 1,9 %	2 122	+ 5,7 %
HZ	Transports et entreposage	1 963	+ 2,5 %	40,9	+ 5,1 %	1 345	+ 9,9 %
IZ	Hébergement et restauration	2 356	+ 2,6 %	19,7	+ 6,1 %	430	+ 38,2 %
JA	Édition et audiovisuel	176	+ 6,0 %	0,6	+ 4,7 %	24	+ 2,8 %
JB	Télécommunications	136	+ 0,0 %	1,5	- 4,1 %	42	- 1,6 %
JC	Activités informatiques	858	+ 7,8 %	8,1	+ 6,4 %	442	+ 10,3 %
KZ	Activités financières et d'assurance	1 046	+ 2,5 %	6,5	+ 3,2 %	296	+ 6,9 %
LZ	Activités immobilières	766	+ 1,6 %	3,6	+ 0,3 %	122	+ 1,9 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	2 075	+ 5,0 %	12,1	+ 2,2 %	524	+ 6,8 %
MB	Recherche et développement	14	+ 16,7 %	0,2	+ 7,5 %	14	+ 9,3 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	385	+ 0,8 %	2,6	+ 7,5 %	101	+ 17,8 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	2 041	+ 1,2 %	47,3	+ 3,7 %	1 072	+ 12,7 %
OZ	Administration publique	25	- 3,8 %	2,4	- 5,4 %	78	- 4,3 %
PZ	Enseignement	584	+ 1,9 %	6,1	+ 3,4 %	183	+ 7,2 %
QA	Activités pour la santé humaine	879	+ 2,4 %	9,0	+ 3,3 %	312	+ 5,8 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	673	+ 3,2 %	17,5	+ 2,9 %	438	+ 8,9 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	907	+ 3,8 %	5,0	+ 14,7 %	124	+ 43,7 %
SZ	Autres activités de services	1 666	+ 3,2 %	7,6	+ 4,8 %	156	+ 13,8 %

Industrie		1 684	- 0,3 %	33,0	- 1,8 %	1 407	+ 2,0 %
Construction		5 341	+ 2,1 %	37,1	+ 1,6 %	1 009	+ 4,6 %
Tertiaire		22 807	+ 2,3 %	251,3	+ 3,7 %	7 824	+ 9,9 %
Dont	Tertiaire hors intérim	22 693	+ 2,3 %	241,5	+ 3,5 %	7 566	+ 9,7 %
	Intérim	114	+ 6,5 %	9,8	+ 8,4 %	258	+ 14,7 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)

Répartition des DPAE par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2021	2022	Évolution 2022/2021
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	+ 75,1 %
CA	Industries agro-alimentaires	3,6	3,5	- 2,5 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,2	0,2	- 7,1 %
CC	Bois et papier	0,3	0,4	+ 29,1 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	+ 35,4 %
CE	Industrie chimique	0,5	0,6	+ 13,8 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,1	0,1	- 26,6 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,3	0,4	+ 24,1 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,7	0,8	+ 24,0 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	0,4	0,5	+ 38,8 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,3	0,4	+ 15,1 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,3	0,3	+ 17,1 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,5	0,5	- 1,4 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	1,4	1,6	+ 12,4 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,1	0,1	+ 13,9 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	0,8	1,0	+ 20,7 %
FZ	Construction	30,3	29,9	- 1,4 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	35,6	37,7	+ 5,8 %
HZ	Transports et entreposage	26,1	29,3	+ 12,3 %
IZ	Hébergement et restauration	37,0	74,1	+ 100,6 %
JA	Édition et audiovisuel	1,9	2,2	+ 16,9 %
JB	Télécommunications	0,8	0,8	+ 1,4 %
JC	Activités informatiques	2,3	2,7	+ 19,1 %
KZ	Activités financières et d'assurance	1,4	1,7	+ 14,2 %
LZ	Activités immobilières	1,7	1,7	+ 0,6 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	5,2	5,5	+ 5,7 %
MB	Recherche et développement	0,1	0,1	- 8,2 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	2,3	2,5	+ 7,8 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	361,9	447,6	+ 23,7 %
OZ	Administration publique	15,2	16,0	+ 5,4 %
PZ	Enseignement	7,4	8,8	+ 18,9 %
QA	Activités pour la santé humaine	50,0	52,7	+ 5,5 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	62,4	69,9	+ 12,0 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	35,0	59,6	+ 70,5 %
SZ	Autres activités de services	7,8	9,1	+ 16,4 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,0	-
TOTAL		693,8	862,2	+ 24,3 %
Industrie		9,5	10,3	+ 9,2 %
Construction		30,3	29,9	- 1,4 %
Tertiaire		654,0	822,1	+ 25,7 %
Dont	Tertiaire hors intérim	340,3	433,3	+ 27,3 %
	Intérim	313,7	388,8	+ 23,9 %

En milliers

Source : Urssaf

Répartition des DPAE en CDI par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2021	2022	Évolution 2022/2021
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	+ 88,9 %
CA	Industries agro-alimentaires	2,0	2,1	+ 7,4 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,1	0,1	+ 23,7 %
CC	Bois et papier	0,2	0,3	+ 52,1 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	+ 85,7 %
CE	Industrie chimique	0,3	0,4	+ 18,8 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,1	0,1	- 26,1 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,2	0,3	+ 68,5 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,3	0,4	+ 51,6 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	0,2	0,3	+ 32,9 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,2	0,2	+ 21,7 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,2	0,2	+ 24,3 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,2	0,3	+ 19,2 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	0,8	1,0	+ 24,7 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,1	0,1	+ 38,5 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	0,4	0,6	+ 44,3 %
FZ	Construction	20,8	20,5	- 1,5 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	15,0	17,9	+ 19,7 %
HZ	Transports et entreposage	13,0	15,1	+ 15,7 %
IZ	Hébergement et restauration	10,2	14,1	+ 38,4 %
JA	Édition et audiovisuel	0,1	0,1	+ 2,8 %
JB	Télécommunications	0,5	0,5	+ 7,3 %
JC	Activités informatiques	1,5	2,1	+ 33,0 %
KZ	Activités financières et d'assurance	0,8	0,9	+ 19,7 %
LZ	Activités immobilières	0,8	0,9	+ 5,6 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	3,2	3,6	+ 11,1 %
MB	Recherche et développement	0,1	0,0	- 11,5 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	0,8	1,0	+ 28,9 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	10,8	14,5	+ 33,6 %
OZ	Administration publique	0,7	0,7	+ 1,9 %
PZ	Enseignement	0,9	1,3	+ 32,2 %
QA	Activités pour la santé humaine	3,2	3,3	+ 2,4 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	4,1	4,6	+ 11,2 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	0,8	1,0	+ 20,7 %
SZ	Autres activités de services	2,3	2,5	+ 9,8 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,0	-
	TOTAL	94,9	110,9	+ 16,8 %
	Industrie	5,1	6,3	+ 22,9 %
	Construction	20,8	20,5	- 1,5 %
	Tertiaire	68,9	84,1	+ 21,9 %

En milliers

Source : Urssaf

Les exonérations

Principales mesures d'exonérations	Cotisations exonérées (en millions d'€)
Allègement général	477,1
Réduction salariale heures supplémentaires	35,3
Déduction patronale heures supplémentaires	10,6
Contrat d'apprentissage secteur privé	9,8
Aide à domicile	6,2
Contrat d'accompagnement dans l'emploi	1,3
Contrat d'apprentissage secteur public	1,3
Autres exonérations non-classées	0,9
Jeunes entreprises innovantes	0,7
Exonération cotisations Covid-19	0,7
Somme des autres exonérations	2,0
Total des exonérations	546,0

Source : Urssaf

Nos publications statistiques

L'Urssaf Île-de-France publie tout au long de l'année des données statistiques détaillées et mises à jour.

Ces parutions sont consultables sur notre site : <https://iledefrance.urssaf.fr/accueil.html> en rubrique « Ressources statistiques ».



Au service de notre protection sociale

Stat'ur conjoncture

Juin 2023 - N°49

Croissance importante de l'emploi au 1^{er} trimestre en Île-de-France

Au 1^{er} trimestre⁽¹⁾, l'emploi salarié privé en Île-de-France progresse de 0,6 % sur un trimestre. Une nouvelle fois, l'emploi augmente dans un contexte économique marqué par une inflation sous-jacente importante et la remontée des taux d'intérêt. Sur un an, l'emploi est en forte hausse (+ 2,4 %) et la région atteint ainsi un nombre record de salariés. Les activités informatiques et celles de conseil demeurent les principaux moteurs de l'emploi francilien.

(1) données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

Chiffres clés

0,6 %

de hausse trimestrielle de l'emploi privé en Île-de-France

121 600

emplois créés sur un an dans la région

Une progression dynamique de l'emploi ce trimestre

Plus de 29 500 emplois ont été créés durant ces trois mois (+ 0,6 % par rapport au trimestre précédent). Tous les grands secteurs affichent une progression ce trimestre à l'exception de l'intérim (- 1,5 %). Ainsi, le tertiaire hors-intérim (+ 0,7 %), la construction (+ 0,5 %) et l'industrie (+ 0,2 %) gagnent des emplois. En conséquence, l'emploi francilien signe un neuvième trimestre consécutif de progression et atteint un niveau record d'emplois. La croissance trimestrielle de l'emploi est supérieure à celle obtenue au niveau national (+ 0,4 %).

À noter que les créations d'emplois du 4^e trimestre 2022 ont été révisées à la hausse, soit + 7 600 emplois contre + 3 500 en données provisoires.

Une progression solide de l'emploi sur un an

Le niveau d'emploi francilien affiche une croissance de 2,4 % sur un an, soit 121 600 emplois supplémentaires. Les activités informatiques continuent d'afficher des taux de croissance très élevés (+ 6,1 % sur un an), de même que les activités de conseil (+ 4,5 %). En quatre ans, ces deux secteurs ont créé plus de 100 000 emplois nets.

CARTE 1 : Emploi salarié par département en glissement annuel (GA)



Légende : département de l'emploi. Source : Urssaf, Données effectifs intermédiaires

TABLEAU 1 : Masse salariale et emploi salarié du secteur privé

	En Niveau		Glissement trimestriel		Glissement annuel	
	2023 T1	2022 T3	2023 T4	2023 T1	2023 T1	2022 T1
Masse salariale (en millions d'euros)	57 659	+1,0%	+1,2%	+3,1%	+7,2%	
Masse salariale par salarié (en euros)	58 041	+1,3%	+2,7%	+2,0%	+7,5%	
Emploi (en milliers)	5 144	+0,7%	+0,2%	+0,6%	+2,4%	
Salaires moyens par tête mensuel (en euros)	3 747	+0,4%	+0,5%	+2,7%	+4,6%	
Masse salariale par salarié (en euros)	3 772	+0,7%	+1,9%	+1,6%	+4,9%	
Masse salariale (en millions d'euros)	173 607	+1,3%	+0,9%	+2,7%	+7,2%	
Emploi (en milliers)	175 115	+1,7%	+2,7%	+1,2%	+7,2%	
Salaires mensuels moyens par tête (en euros)	2 882	+1,0%	+0,2%	+2,4%	+5,2%	
Salaires mensuels moyens par tête (en euros)	2 902	+1,0%	+1,9%	+0,9%	+5,4%	

* y compris prime de partage de la valeur inscrite par la loi du 16 août 2022 portant sur les mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat, prime exceptionnelle de pouvoir d'achat et prime Covid.

Source : Urssaf, Données effectifs intermédiaires

AVERTISSEMENT À compter du 8 juin 2023, les séries d'effectifs salariés intègrent les effectifs apprentis. Cette intégration modifie légèrement les évolutions trimestrielles et annuelles publiées au cours de l'année passée.

StatUR Île-de-France conjoncture revient chaque trimestre sur les évolutions de la masse salariale, de l'emploi et du salaire moyen, détaillées par secteur d'activité et par département.



N° 138

JUILLET 2023

Le baromètre Urssaf

Suivi de la conjoncture économique du secteur privé

Hausse importante de l'emploi en Île-de-France

Au 1^{er} trimestre 2023, l'emploi salarié privé en Île-de-France progresse de 0,6 % sur un trimestre. Cette évolution intervient dans un contexte économique marqué par l'inflation sous-jacente importante et la remontée des taux d'intérêt. Tous les grands secteurs affichent une progression ce trimestre à l'exception de l'intérim (- 1,5 %). Ainsi, le tertiaire hors-intérim (+ 0,7 %), la construction (+ 0,5 %) et l'industrie (+ 0,2 %) gagnent des salariés. Le niveau d'emploi francilien affiche une hausse de 121 600 emplois sur un an (+ 2,4 %).

La masse salariale hors prime de partage de la valeur augmente de 3,1 % par rapport au trimestre précédent. Cette progression s'explique aussi bien par un effet emploi que salaire. Pour le second effet, la hausse du Smic au 1^{er} janvier 2023 de 1,81 % contribue à ce dynamisme.

Sur un an, la masse salariale cumulée hors prime de partage de la valeur progresse de 8,5 % (+ 7,2 % sur le seul 1^{er} trimestre), soit une progression un peu plus importante que celle observée sur le plan national (+ 7,8 %). En incluant la prime de partage de la valeur (exonérée de toutes cotisations et contributions sociales), ces chiffres sont respectivement de 9,0 % pour l'Île-de-France et de 8,2 % pour la France. Sur un an, la croissance du salaire moyen par tête (SMT) hors prime de partage de la valeur francilien est de 4,6 %.

(1) somme des quatre derniers trimestres par rapport aux quatre précédents.
(2) trimestre en cours par rapport au même trimestre de l'année précédente.

Indicateurs calculés sur le champ géographique de l'Île-de-France

Évolution annuelle de la DPAE à fin avril 2023

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 12 mois glissants)	+ 11,6 %
Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 3 mois glissants)	+ 3,2 %
Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants)	+ 6,3 %
Nombre de DPAE en CDD de plus d'un mois (sur 12 mois glissants)	+ 1,1 %
Nombre de DPAE en CDD de moins d'un mois (sur 12 mois glissants)	+ 15,1 %
Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants)	1 595 638

Évolution annuelle à fin mars 2022

Effectifs salariés	+ 2,4 %
Niveau des effectifs privés (données désaisonnalisées)	5 144 366

Évolution annuelle du 1^{er} trimestre 2023

Assiette salariale	+ 7,2 %
--------------------	---------

Source : Urssaf, Données effectifs intermédiaires

Chiffre clé

121 600

emplois créés sur un an dans la région

L'Urssaf Île-de-France, observatoire statistique régional

Au fil des formules remplies par les personnes physiques ou morales qui déclarent et paient des cotisations et des contributions sociales, les Urssaf collectent des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail dans leur région de compétence. L'Urssaf Île-de-France est complétée auprès des acteurs économiques installés dans la région. En 2022, elle a collecté 122,9 milliards d'euros de cotisations pour financer les prestations de Sécurité sociale.

Le baromètre Urssaf présente l'évolution de la conjoncture en Île-de-France, à travers les principaux indicateurs du réseau des Urssaf : déclarations préalables à l'embauche, emploi, etc. Le baromètre Urssaf est publié chaque trimestre sous forme de lettre électronique.

Le dernier bilan conjoncturel des entreprises du BTP franciliennes de la Fédération française du bâtiment (FFB) Grand Paris Île-de-France fait ressortir une baisse des mises en chantiers au 1^{er} semestre 2022 par rapport au 1^{er} semestre 2021, notamment pour les logements. Des reports de travaux ont également été constatés. Comment l'emploi privé francilien dans ce secteur a-t-il réagi dans ce contexte ? Zoom sur un secteur stratégique de l'économie régionale.

Un secteur qui marque le pas en Île-de-France

La construction représente 7,0 % (-0,2 point en un an) des effectifs franciliens du secteur privé, soit un peu plus de 344 700 salariés. Ce poids en baisse s'explique par un dynamisme de rattrapage dans certains secteurs alors que la construction marque le pas. Les travaux de construction spécialisés représentent la majeure partie des effectifs (71,5 %), du fait notamment de la part importante des travaux d'installation électrique et de plomberie (30,0 % du total). La construction de bâtiments (16,8 %) et le génie civil (11,7 %) constituent les deux autres branches de ce secteur. Au 1^{er} semestre 2022, le secteur de la construction représente 11,0 % des Déclarations Préalables à l'embauche (DPAE) en CDI en Île-de-France. Ce ratio est en forte diminution sur un an mais demeure largement supérieur à la part des effectifs salariés.

Une hausse de l'emploi minimal

À l'exception du premier trimestre 2020, l'emploi francilien dans le secteur de la construction a progressé trimestre après trimestre du début 2017 jusqu'au début d'année 2021. Depuis, le secteur oscille sur un niveau d'emploi record. Les effectifs affichent ainsi une progression minime sur un an (+0,2 %). Le secteur gagne 750 salariés en Île-de-France sur un an, tandis que 19 200 postes ont été créés en province dans le même temps. La croissance du secteur en région parisienne est ainsi moins dynamique que celle observée dans l'ensemble des autres régions (+1,1 %).

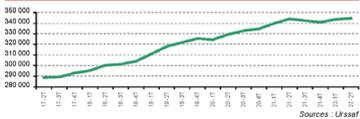
L'Île-de-France représente 22,1 % des emplois nationaux du secteur.

Dans la région, deux branches sur trois ont gagné de l'emploi sur un an. Ainsi, les travaux de construction spécialisés affichent une progression de 0,6 % suivi par la construction de bâtiments (+0,4 %). En revanche, le génie civil (-2,1 %) est en repli et retrouve son niveau de fin 2019. Les investissements dans le cadre du Grand Paris Express et des jeux Olympiques d'été de 2024 ne semblent plus être en mesure de continuer à porter l'emploi dans le secteur.

La masse salariale progresse du fait d'une moindre utilisation du chômage partiel

La masse salariale sur un an glissant de l'ensemble du secteur progresse de 4,3 % au 2^e trimestre 2022 par rapport au 2^e trimestre 2021. Cette hausse s'explique pour partie par le moindre recours aux dispositifs de chômage partiel non comptabilisés dans l'assiette salariale suivie dans cette publication. Au 2^e trimestre 2022 sur un an glissant, 31 millions d'euros d'assiette liés aux indemnités de chômage partiel ont ainsi été

Fluctuation des effectifs salariés sur cinq ans



Masse salariale, effectifs et établissements dans le secteur de la construction à fin juin 2022

		À fin		Évolution	
		21 ^{er} 2022	21 ^{er} 2021	21 ^{er} 2022/21 ^{er} 2021	21 ^{er} 2022/21 ^{er} 2017
Construction de bâtiments	Masse salariale (1)	558	+ 4,8 %	+ 23,2 %	
	Effectifs (2)	54	+ 0,6 %	+ 18,4 %	
	Établissements (3)	8 241	+ 2,8 %	+ 24,4 %	
Génie civil	Masse salariale (1)	411	- 2,1 %	- 21,2 %	
	Effectifs (2)	40 322	- 2,1 %	+ 11,5 %	
	Établissements (3)	7 722	- 2,1 %	+ 11,5 %	
Travaux de construction spécialisés	Masse salariale (1)	1 623	+ 5,1 %	+ 26,7 %	
	Effectifs (2)	246 402	+ 0,6 %	+ 21,6 %	
	Établissements (3)	39 459	+ 0,2 %	+ 23,8 %	
TOTAL	Masse salariale (1)	3 770	+ 4,3 %	+ 25,1 %	
	Effectifs (2)	344 744	+ 0,2 %	+ 19,3 %	
	Établissements (3)	47 418	+ 3,0 %	+ 23,9 %	

(1) Comparaison de la somme d'une année pour la masse salariale. (2) Nombre d'effectifs en milliers. (3) Nombre d'établissements d'un mois à l'autre. Sources : Urssaf

AVERTISSEMENT. L'intégration des données individuelles dans la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés, réalisée progressivement depuis 2016, a été finalisée en juin 2022. Les effectifs sont désormais issus à 100 % de l'exploitation des données individuelles de la DSI (cf. www.urssaf.org / Observatoire économique / Statistiques Conjoncture n° 348).

Les fiches sectorielles

Ces fiches traitent des secteurs d'activité sensibles ou liés à l'activité économique de la région.

Les déclarations d'embauche en Île-de-France s'établissent à 13,1 millions et poursuivent leur rebond avec une hausse de 20,7 % en 2022. L'année 2021 avait déjà constitué une première reprise (+26,1 %) qui faisait suite à la chute de 33,9 % observée en 2020 du fait de la crise sanitaire. L'évolution constatée en 2022 s'observe quel que soit le type de contrats. Les contrats à durée indéterminée et ceux à durée déterminée de plus d'un mois évoluent à des niveaux records alors que les contrats les plus précaires comme les CDD de moins d'un mois et l'intérim ont toujours un niveau inférieur à celui de 2019.

Les embauches témoignent d'un retour à la normale sur le marché du travail

En 2022, 13,1 millions de déclarations d'embauche sont parvenues à l'Urssaf Île-de-France (+20,7 % sur un an) sous la forme de DPAE (Déclarations Préalables à l'embauche), qui regroupent six formalités liées à l'embauche et ce, quel que soit le type de contrats établis (CDI, CDD et intérim). Contrairement à l'année 2021, 2022 n'a été que partiellement impactée par la crise sanitaire et ses conséquences. L'essentiel des restrictions sanitaires ont été levées en France le 14 mars 2022, ce qui a permis aux derniers secteurs contraints par les mesures sanitaires de réembaucher.

L'année 2020 avait interrompu dix ans de hausse annuelle pour les DPAE franciliennes. L'année 2021 a permis une première reprise, notamment pour les contrats les plus longs, et 2022 marque le retour à des niveaux comparables à ceux d'avant crise sanitaire.

L'évolution de cette année correspond à une hausse de 2,2 millions

Évolution des déclarations d'embauche en Île-de-France par type de contrats

	N° de DPAE en 2022	Évolution 2022/2021	Évolution 2022/2018	Structure
Total des déclarations d'embauche	13 125 790	+20,7 %	+5,0 %	100,0 %
CDI	1 591 768	+17,8 %	+18,5 %	12,1 %
CDD de plus d'un mois	950 229	+8,3 %	+8,2 %	7,3 %
CDD de moins d'un mois	5 706 981	+27,1 %	+2,9 %	44,1 %
Intérim	4 790 812	+17,6 %	+3,5 %	36,5 %

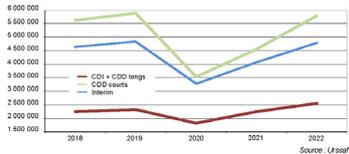
Source : Urssaf

de DPAE qui se décompose comme suit : +1,2 million pour les CDD de moins d'un mois, +700 000 pour l'intérim, +200 000 pour les CDI et enfin +90 000 pour les CDD de plus d'un mois. Ces derniers affichent une hausse de 6,3 % sur un an et évoluent à des niveaux records. C'est également le cas pour le nombre d'embauches en CDI qui s'élève à 1,592 million en 2022 (+17,9 % sur un an), soit un nombre bien supérieur à celui de 2019 (1,412 million). Les contrats précaires ont rebondi après un effondrement en 2020 et une timide reprise en 2021. Les CDD de moins d'un mois sont ainsi

remontés sur un an de 27,1 %. Le niveau observé en 2022 est néanmoins inférieur à celui atteint en 2019 mais supérieur à celui de 2018. L'intérim, de son côté, progresse de 17,6 % sur un an. L'évolution de la législation pourrait également expliquer cette utilisation plus modérée des contrats courts. En effet, le dispositif de bonus-malus assurance chômage vise à inciter les entreprises à allonger la durée des contrats de travail et réduire le recours aux contrats courts, en se basant sur leur taux de séparation. Ce dernier correspond au nombre de fins de contrats de travail ou de missions d'intérim assorties d'une inscription à Pôle emploi, rapporté à l'effectif annuel moyen.

Les évolutions observées en 2022 ne modifient pas la proportion de déclarations d'embauche de plus d'un mois (CDI et CDD longs) dans l'ensemble des DPAE : ce type de contrats en représente un peu moins d'1/5^e, comme en 2020 et 2021, alors qu'historiquement, ce ratio est de l'ordre de 1/6^e. Ainsi, les contrats précaires représentent toujours, par leur nature, la très grande majorité des contrats conclus en 2022.

Évolution des déclarations d'embauche en Île-de-France en nombre



Source : Urssaf

Les fiches thématiques

Ces fiches font des bilans transversaux d'une thématique, telles que les travailleurs indépendants, les déclarations d'embauche ou les associations.

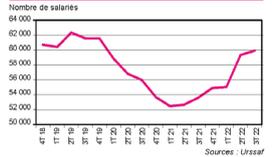
L'hébergement en Île-de-France

Le Comité régional du tourisme (CRT) Paris Île-de-France indique que la fréquentation hôtelière du 3^e trimestre 2022 a été quasi-similaire à celle de la période d'avant crise sanitaire⁽¹⁾. Subissant toujours les effets de cette dernière, l'activité a repris. Comment l'emploi a-t-il réagi à ce retour à la normalité dans ce secteur très exposé ?⁽²⁾ (1) Pré-bilan de l'activité touristique 2022 à Paris Île-de-France disponible sur le site visiteparisregion.com

■ Une concentration des effectifs au centre de la région

Le secteur de l'hébergement emploie plus de 59 900 salariés, soit 1,2 % des effectifs salariés du secteur privé Île-de-France. La région parisienne totalise 22,3 % des effectifs nationaux dans ce secteur. Il est composé de quatre sous-branches dont la principale - hôtels et hébergement similaire - concentre 85,2 % des emplois franciliens. Les établissements de rattachement des salariés sont situés majoritairement à Paris (55,4 %) et représentent 66,3 % de l'emploi total de la région. Si l'on ajoute la petite couronne, ce sont près de 83,8 % des emplois du secteur qui sont au cœur de la région. Cette répartition de l'activité concentre également les risques en cas de crise, en considération de l'attractivité touristique nationale et internationale de la capitale. La médiane du nombre de salariés par entreprise se situe à 7 et l'emploi des salariés est majoritairement le fait des PME (59,3 %).

Fluctuation des effectifs salariés



Sources : Urssaf

■ Un secteur qui reste concurrencé après le choc de la crise sanitaire

Le nombre de salariés travaillant dans le secteur de l'hébergement avait augmenté de façon régulière de 2010 à 2019 passant de 55 000 à plus de 61 000 salariés. Les conséquences de la crise sanitaire ont été particulièrement importantes pour le secteur. L'absence de touristes internationaux et la diminution du nombre d'événements de grande ampleur ont eu pour conséquence une chute du nombre de nuitées. Malgré un recours important au chômage partiel, ce secteur qui utilise beaucoup de contrats à durée déterminée a dû ajuster ses effectifs. La chute de l'emploi avait été rapide et importante, le point bas ayant été atteint à la fin du 1^{er} trimestre 2021 avec 52 500 salariés. L'amélioration de la situation sanitaire a permis au secteur de rebondir à partir du 2^e trimestre 2022. Il a depuis retrouvé son niveau de 2018 et n'est plus qu'à 2 500 salariés de son record d'emploi. L'importance de cette crise sanitaire pour l'hébergement a particulièrement pu être mesurée au niveau de la masse salariale cette dernière ayant bondi de 69,8 % sur un an cumulé. Elle est ainsi revenue à un niveau comparable à celui de 2018.

Masse salariale, effectifs et établissements dans l'hébergement

	À fin 3 ^e trim 2022	Évolution 2022/21 ^{er} 2022	Évolution 2022/21 ^{er} 2018
Masse salariale (1)	1 784	+ 69,8 %	+ 6,9 %
Effectifs (2)	59 906	+ 11,8 %	+ 1,1 %
Établissements (3)	4 249	+ 0,8 %	+ 3,9 %

(1) en millions d'euros. (2) Comparaison sur la somme d'une année pour la masse salariale. (3) Nombre d'établissements d'un mois à l'autre. Sources : Urssaf

■ Un recours moins important au CDD inférieur à un mois

Les neuf premiers mois de l'année 2022 montrent une dynamique de l'embauche portée par une hausse des DPAE en CDI par rapport à la période équivalente de 2019. Dans le même temps, le recours au CDD inférieur à un mois est moins important qu'avant crise. L'évolution de la législation pourrait expliquer cette utilisation plus raisonnée des contrats courts. En effet, le dispositif de bonus-malus assurance chômage vise à inciter les entreprises à allonger la durée des contrats de travail et éviter un recours excessif aux contrats courts, en se basant sur leur taux de séparation. Ce dernier correspond au nombre de fins de contrats de travail ou de missions d'intérim assorties d'une inscription à Pôle emploi, rapporté à l'effectif annuel moyen.

Déclarations préalables à l'embauche (DPAE) sur les 9 premiers mois 2022 (en milliers)

	CDI	CDD longs	CDD courts
Hébergement	24,8	12,2	27,1
Poids Hébergement	8,0 %	3,9 %	88,1 %
Poids du Secteur Privé	19,8 %	11,0 %	69,4 %

Sources : Urssaf

— À propos des données... Les données proviennent des déclarations des employeurs du secteur privé. Elles sont non désaisonnalisées. Le champ de l'étude est délimité par rapport à la définition de la nomenclature NAF : 55 - Hébergement qui comprend 4 sous-branches. Le secteur comprend la mise à disposition de lieux d'hébergement pour des séjours de courte durée pour des visiteurs ou d'autres voyageurs mais également la mise à disposition de lieux d'hébergement pour des séjours de longue durée destinés à des étudiants, à des travailleurs, etc.

Contact (département Statistiques) : stats.stf@urssaf.fr

Le baromètre sectoriel

Ce baromètre traite d'un domaine en fonction de l'actualité : l'hébergement, l'industrie automobile, les télécommunications, la programmation informatiques ou les établissements bancaires.

CONTACTS

L'observatoire statistique de l'Île-de-France est à votre disposition sur simple demande auprès du département Communication

PAR COURRIER

Urssaf Île-de-France
93518 Montreuil Cedex

PAR COURRIEL

contact.presse.idf@urssaf.fr
stats.idf@urssaf.fr